

Marandin J.-M.
URA 1028.

Grammaire de l'incidence*

Introduction

J'emprunte le terme d'incidence à la tradition grammaticale française pour désigner la construction illustrée en (1) ci-dessous :

- (1) a. Marie, à vrai dire, exagère.
 b. Heureusement, Marie n'exagère pas.
 c. Marie exagère, je trouve.
 d. Chose incroyable, Marie n'exagère pas.
 e. Marie exagère, ricana le procureur.
 f. Paul, tu ne trouves pas que Marie exagère.

On caractérise généralement le paradigme (1) par le fait qu'il présente des constituants, les constituants soulignés, extérieurs à la phrase où ils apparaissent : ils sont "extérieurs au contenu de l'énoncé" (Dessaintes, 1960: 13) ou encore "hors-phrase" (Milner, 1978). J'appellerai les constituants "hors phrase" *constituant incident* ou *incident*, et la phrase où ils apparaissent *la phrase hôte* ou *l'hôte*. La linguistique anglo-saxonne emploie, pour désigner l'incident, les termes *parenthetical* ou *disjunct* et illustre le tour par des exemples qui contiennent des expressions équivalentes à celles de (1) :

- (2) [Espinal, 1991.: 726]
 Peter will get married next Sunday, I guess.
 Paul rode a camel, which is probably what you'd like to do.
 The secretary, well-mannered as anybody, will present an apology.
Frankly, my dear, I don't know how to handle that.
 Your brother behaved, of course, like a gentleman.

Deux schèmes d'analyse s'opposent à propos de (1) ou (2) : je les reprends sous leur forme la plus générale. Le premier met l'accent sur l'extériorité de l'incident par rapport à l'hôte : l'incident est purement et simplement juxtaposé à l'hôte. L'analyse de l'incidence relève essentiellement de l'analyse du discours qui, seule, peut rendre compte de la caractéristique prêtée au tour : celle de permettre à l'énonciateur d'exprimer un jugement sur l'énoncé en cours. Cette image de l'incidence est partagée par la grammaire traditionnelle et par les analyses transformationnelles qui ont recours aux notions de troisième dimension et de transformation stylistique (Chomsky 1971, Milner 1978, Emonds 1976).

* Je remercie

Le second, tout en reconnaissant l'indépendance fonctionnelle de l'incident, met l'accent sur le fait que l'incident est linéarisé parmi les constituants de l'hôte, ce qui peut modifier la réalisation canonique de l'hôte, essentiellement en induisant de la discontinuité syntagmatique. De par ce simple fait, l'analyse de l'incidence relève de l'analyse syntaxique. L'origine de ce second schème semble être l'article de McCawley (1982) : *Parentheticals and Discontinuous Constituent Structure*. Il est partagé par un certain nombre d'études qui sont spécifiquement consacrées aux formes de la représentation syntaxique ou, plus généralement, grammaticale. On trouve ainsi l'incidence convoquée pour soutenir ou illustrer la redéfinition formelle des arbres syntagmatiques (McCawley 1982, 1987), une conception multidimensionnelle de la grammaire (Espinal 1991) ou bien l'abandon du composant des règles de dominance (DI) au profit du composant des règles de précedence linéaire (PL) (Dowty 1997).

Seule une observation qui reste superficielle peut se contenter de l'image de l'incidence comme figure libre du discours. En effet, il est aisé de montrer que l'incidence peut être l'objet de jugement de malformation. C'est ce qu'attestent, par exemple, les jugements portés sur le petit échantillon de phrases en (3) ci-dessous :

- (3) a. * Pierre a, l'ami de Marie, renvoyé sa carte.
 b. * Pierre croit qu'une fille qu'il a rencontrée hier soir a été, je crois, assassinée.
 c. * Pierre m'a, dit-elle, causé beaucoup de tort.
 d. * Dit-il, Marie est revenue.
 e. * Cet imbécile, Pierre a cassé une tasse.
 f. * Pierre, travaille-t-il à la bibliothèque depuis un mois, n'est pas rentré.
 g. * Pierre, travaille son père à la bibliothèque, n'est pas rentré.
 h. * Intelligemment, Marie ne répond pas à la provocation, heureusement.
 i. * Ma voiture est une Peugeot, je trouve.

Le jugement d'agrammaticalité est l'indice reconnu de la violation d'un principe de bonne formation. Au regard de (3), l'incidence est soumise à des principes de bonne formation, ce n'est donc pas une figure du discours hors langue¹. Le premier schème d'analyse doit être abandonné et on doit constituer l'incidence comme un objet d'analyse syntaxique de plein droit. Cela a une conséquence : il est légitime de considérer que l'analyse de l'incidence puisse faire émerger des arguments en faveur de telle ou telle forme de syntaxe ou de grammaire. Autrement dit, il est légitime de reprendre le programme de McCawley à propos de l'incidence, même si les questions portant sur les formes de la représentation syntaxique ont considérablement évolué.

Au coeur du débat contemporain en théorie de la syntaxe se trouve le problème de la relation entre la composition (constituance) d'une entité et la linéarisation des parties constitutives. S'il est vrai qu'un incident n'est pas une partie constitutive de son hôte (au sens où il n'a pas de fonction dans l'hôte), il est vrai également qu'il est linéarisé parmi elles. L'incidence permet donc d'écarter les relations lexicales et fonctionnelles qu'entretiennent les parties d'une entité syntaxique quelconque et de se focaliser sur les propriétés du domaine où elles se linéarisent. De ce point de vue, l'incidence est un véritable outil d'analyse de l'ordre des constituants. Je montrerai que l'analyse de

¹ L'échantillon de phrases agrammaticales (3) me servira dans la conclusion pour résumer les principes de bonne formation mis à jour tout au long de cette étude.

l'incidence requiert une approche où le domaine de linéarisation est modélisé comme une séquence ordonnée de domaines d'ordre libre.

L'étude est composée de trois parties. La première est descriptive. Je dégage les propriétés de l'incidence. Dans les §I-1/2, je rappelle et précise les descriptions antérieures. Je présente, aux §I-3/4/5, les propriétés qui n'ont pas été reconnues et qui fondent l'idée que l'incidence est une figure de langue organisée par la syntaxe et présentant une syntaxe spécifique. Le §I-7 est une synthèse de la description. La seconde partie est consacrée à la modélisation de l'incidence. Après avoir rappelé et critiqué, aux §II-2/3, les modélisations de McCawley et Espinal, je présente au §II-3 une modélisation de l'incidence (inspirée de Dowty) au moyen de règles de précedence linéaire classiques opérant sur un domaine non ordonné ; je montre l'inadéquation de cette modélisation. Je dégage au §II-4 les idées directrices d'une modélisation adéquate de l'incidence : elle recourt à une notion de domaine ordonné. J'expose au §II-5 la modélisation de l'incidence dans une grammaire d'arbres polychromes (GAP). La troisième partie, enfin, est consacrée à l'interprétation sémantique de l'incidence : cette partie est tout à fait préliminaire. Je critique le schème thème/propos qui, comme à l'accoutumée, joue le rôle d'obstacle à la découverte des régularités sémantiques, en l'occurrence le principe de bonne formation sémantique auquel est soumis l'incidence. C'est l'objet du §III-2².

Première partie

Description de l'incidence

1. Macro-propriétés de l'incidence

Les propriétés générales de l'incidence ont été reconnues aussi bien dans la tradition grammaticale que dans le courant génératif. Ce sont elles qui président à la confection des paradigmes (1) et (2). Je les explicite dans ce paragraphe³.

1.1. Diversité catégorielle

Lorsqu'on considère les paradigmes (1) ou (2), on observe immédiatement que toutes les catégories majeures sont représentées : GN, GA, GP, GAdv, S⁴. A première vue, on ne peut donc pas caractériser l'incidence sur la base de sa catégorie syntaxique ; l'incidence n'est pas liée à un type de constituant particulier, ou à une propriété

² Le chiffre en romain dans la références des paragraphes ou des exemples renvoie à la partie. Par exemple, §III-2 désigne le paragraphe 2 de la troisième partie ; (III-2) désigne l'exemple détaché (2) dans la troisième partie. Je m'en dispense lorsque le paragraphe ou l'exemple se trouvent dans la partie courante.

³ Je renvoie à Neveu (1998: chap I) pour la constitution historique de la catégorie d'incidence à partir de la notion d'adjectif proposée par l'abbé Girard (1747, *Les vrais principes de la langue française*). Il est intéressant de noter que Girard prend pour exemple d'adjectif un GN (*chose étrange*) en apposition à la phrase : "Monsieur, quoique le mérite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune, cependant, chose étrange, nous donnons toujours la préférence à celle-ci" (cité in Neveu, id: 25, note 22). Le terme *incidence* est repris à Guillaume. Je commenterai ce terme en conclusion.

⁴ A l'exclusion de VP pour les cadres qui distinguent entre VP et S.

particulière de ses parties constitutives. Espinal résume clairement cette première caractéristique de l'incidence :

- (1) Parentheticals are not parentheticals per se; rather, they are said to be parentheticals because they are identified [...] as independent syntactic structures within another syntactic structure" (Espinal, 1991 : 727).

Reconnaître un incident, c'est donc reconnaître une figure d'organisation qui met en jeu deux termes : l'incident et l'hôte⁵. Les deux propriétés qu'explicité Espinal sont d'ailleurs des propriétés du couple que forment l'hôte et l'incident : (i) l'incident apparaît à l'intérieur de l'hôte et (ii) l'incident n'entretient pas de relation grammaticale avec un constituant (ou la totalité) de la structure hôte. J'examine les propriétés (i) et (ii) dans les deux paragraphes suivants.

1.2. Inclusion dans la structure hôte

La caractérisation (de nature topologique) "l'incident est à l'intérieur de l'hôte" est correcte. Précisons-la. Les incidents peuvent apparaître dans trois types de sites : en tête, en queue ou à l'intérieur de l'hôte. Ce que montrent les phrases de (2) présentant l'incident *heureusement* :

- (2) a. Heureusement, Pierre est revenu sur ses paroles.
b. Pierre, heureusement, est revenu sur ses paroles.
c. Pierre est revenu sur ses paroles, heureusement.

En (2.b), l'incident apparaît "au milieu" des constituants de S. La tradition grammaticale appelle ce type de réalisation *incise*. La tradition générative parle de discontinuité syntagmatique : les constituants d'un même syntagme n'apparaissent pas de façon contiguë dans la chaîne parlée. En (2.b), *heureusement* est interpolé entre le GN sujet et le (G)V qui se retrouvent non contigus dans la chaîne.

Si on parle d'inclusion de l'incident dans S pour (2.a) et (2.b), c'est que l'on raisonne avec une définition particulière de l'hôte : l'hôte n'est pas assimilé à la chaîne des terminaux qui le réalisent. L'hôte est envisagé structurellement et sa structure implique une idée de frontière qui ne se confond pas avec le premier ou le dernier terminal de l'hôte. On peut illustrer cette conception avec le diagramme (3)⁶ :

- (3) a. [S Heureusement [GN
b.GV] heureusement S]

Toutes les analyses admettent que l'inclusion est accompagnée ou marquée par un marquage prosodique : pause, mélodie particulière (intonation tombante)⁷ ; cette

⁵ Selon Neveu (id.), ce n'est que récemment que la dimension relationnelle de l'incidence a été admise dans la grammaire descriptive ; Tamba-Mecz (1977) par exemple est entièrement consacré à défendre cette idée.

⁶ Dans la modélisation en GAP présentée au §II-5, l'inclusion dans l'hôte est conçue comme appartenance à l'hôte et représentée par le fait d'être fils dans l'arbre décrivant l'hôte.

⁷ Ce qui serait noté à l'écrit par la mise entre virgules. J'ai repris cette convention dans la présentation des exemples.

description n'est en fait pas du tout évidente. Je ne l'aborderai pas dans cette étude ; je signalerai plus loin des cas où l'incident est normalement intégré à la mélodie de l'hôte (§.2.2.2).

La distribution caractéristique des incidents fournit un critère de reconnaissance de l'incidence : est incident tout constituant qui peut apparaître à la fois de façon périphérique (tête et/ou queue) et de façon incise dans un autre constituant sans entraîner de modification syntaxique ou interprétative de l'hôte. C'est un critère nécessaire.

1.3. Indépendance par rapport à l'hôte

L'observation est bien connue dans les grammaires descriptives. Par exemple, Riegel *et al* opposent *s'insérer* et *s'intégrer* pour caractériser l'incidence : "ce qui s'insère dans la phrase sans s'intégrer à sa structure" (1994: page). L'incident n'entretient pas de relation de nature syntaxique (être complément ou ajout) ou sémantique (être argument ou modifieur) avec l'hôte ou un constituant de l'hôte. Dans un vocabulaire plus récent, l'incident n'entretient aucune des relations qu'un constituant peut entretenir avec une tête lexicale (verbale ou nominale)⁸. De plus, l'incident est hors du champ des opérateurs apparaissant dans l'hôte. Par exemple, un incident ne peut pas contenir une variable liée par un GN quantifié de la phrase hôte (4.a). Inversement, un GN quantifié ne peut pas apparaître en incidence et lier une variable dans l'hôte (4.c) :

- (4) a. * Chaque_i élève, sa_i mère me l'a dit , doit donner 100F pour l'étude.
 b. Chaque_i élève, leurs mères me l'ont dit , doit donner 100F pour l'étude.
 c. * Son_i fils, chaque_i mère me l'a dit, doit donner 100F pour l'étude.

Cette observation autorise deux critères de reconnaissance bien connus. Selon le premier, on peut supprimer l'incident sans altérer la bonne formation syntaxique ou sémantique de la structure hôte. Selon le second, la reprise anaphorique d'une structure présentant un incident ne met en jeu que les parties propres de la structure hôte à l'exclusion des incidents. Par exemple (exemple de McCawley (1982: 96) repris par Espinal (1991: 731)), l'interprétation de *Mary did too* en (5) est *Mary talked about politics* et non pas *Mary talked of course about politics* :

- (5) John talked, of course, about politics, and Mary did too

On peut ajouter un troisième critère : les incidents ne sont pas bien formés dans le foyer d'une phrase clivée alors que tous les dépendants du verbe (même les ajouts) peuvent y apparaître sans problème⁹ :

⁸ Si on admet que les relations entre une tête et ses dépendants sont contraintes par le schématisme X-barre, l'incidence doit être conçue hors X-barre.

⁹ On se méfiera d'un biais de ce test: une unité non classifiante ne peut pas être focalisée (Milner 1978). L'agrammaticalité de (A) ci-dessous a donc deux causes : (i) *heureusement* est un incident et (ii) *heureusement* est non classifiant

(A) * C'est heureusement que Pierre est arrivé à l'heure.

Espinal (ibid.: 757) admet également ce test pour définir l'incidence : "disjunct constituents cannot be the focus of cleft constructions because they are not constituents of any sentence".

- (6) a. * C'est personnellement que je ne voudrais pas ce faire ce choix.
 a'. C'est très prudemment que Pierre a répondu aux questions des journalistes.
 b. * C'est sans vouloir te vexer que Pierre a beaucoup trop de défauts pour être élu.
 b'. C'est sans prendre le temps de déjeuner que Pierre est reparti.

1.4. Caractérisation générale de l'incidence

La distribution périphérique ou incise et l'indépendance vis-à-vis de l'hôte constituent la caractérisation générale de l'incidence. C'est ce qui spécifient les expressions soulignées en (1) et (2) dans l'introduction. Ces deux propriétés ne sont certainement pas indépendantes l'une de l'autre. Etant donné que les fonctions tendent à être associées (en français ou en anglais) à une position dans une configuration, on s'attend à ce que des constituants qui ne remplissent pas de fonction dans une structure donnée, ne soient pas soumis aux mêmes contraintes de placement que les constituants pris dans le système fonctionnel (constituants canoniques ou extraits).

2. Adverbes et incidence

Le courant génératif admet explicitement les adverbes au rang des incidents ; la tradition grammaticale française est sur ce point moins sûre. Mais, il est remarquable que l'un et l'autre n'aient pas relié la classification lexicale des adverbes et l'analyse de leur fonctionnement dans la phrase. Il est clair, par exemple, que la description de la classe des adverbes de phrase correspond à la description du fonctionnement de l'adverbe comme incident. Il faut donc disjoindre l'analyse syntaxique (l'emploi comme incident des adverbes) et l'analyse spécifiquement lexicale (déterminer la classe des adverbes qui peuvent fonctionner comme incident).

J'explique le fonctionnement comme incident des adverbes aux §3.1. et §3.2. Je montre au §3.3 que l'on peut reprendre les grandes lignes de la typologie des adverbes pour classer les types interprétatifs des incidents. Je reprends dans la suite la typologie de Schlyter (1977) pour les adverbes en français.

2.1. Les incidents adverbiaux

La description que l'on donne des adverbes de phrase revient à établir qu'ils fonctionnent comme des incidents ; ce que montrent les tests que l'on a dégagés au §1. Ils apparaissent en tête ou en position incise avec la même interprétation (cf. (2) ci-dessus). Ils n'entretiennent pas de relation avec la tête verbale de la phrase (ce ne sont pas des "ajouts de manière"). Ils ne modifient pas l'interprétation sémantique de la phrase : la phrase *Franchement (/ malheureusement) elle n'est pas gentille* implique *elle n'est pas gentille* ; ils ne tombent pas dans le champ de la négation phrastique (la négation ne porte pas sur *malheureusement* dans *Il n'est pas venu malheureusement*).

Les adverbes en emploi d'incident s'opposent point par point aux adverbes en emploi de complément (*Il se comporte intelligemment*) ou bien de modifieur (*Il lit intelligemment*). Ils présentent le placement caractéristique des ajouts (7.a)¹⁰, ils sélectionnent le verbe qu'ils modifient (7.b,c) :

¹⁰ Schlyter présente des exemples où les adverbes qu'elle appelle verbaux apparaissent en tête de phrase (A) ou incisis (B) :

(A) Discrètement, je vérifiai mon pantalon (Guth cité ibid.: 56).

- (7) a. **Lourdement*, Pierre chargea la charette.
 b. Pierre chargea *lourdement* / * *attacha* *lourdement* la charette.
 b'. Pierre *attacha* *solidement* / * *chargea* *solidement* la charette.

Ils peuvent se trouver dans le champ de la négation comme n'importe quel autre constituant de la phrase. Dans la phrase *Pierre n'a pas regardé attentivement le tableau*, la négation peut porter spécifiquement sur *attentivement* ; la phrase est alors compatible avec la phrase positive *Pierre a regardé le tableau*.

On doit donc distinguer les adverbes entretenant une relation syntaxique et sémantique avec une tête lexicale (je parlerai par convention d'*adverbe fonctionnel*) et les adverbes employés comme incident. Ce qui est remarquable, c'est que les adverbes sont marqués lexicalement pour l'un ou l'autre de ces fonctionnements : tel adverbe ne peut être qu'*adverbe fonctionnel* (*lourdement*, par exemple, tel autre peut être *adverbe fonctionnel* ou bien *incident* (*intelligemment*, par exemple). Il semble qu'un tout petit nombre ne puisse être qu'*adverbe incident* : *malheureusement*, *personnellement*, (...).

Cette dernière observation est importante : l'incidence doit être comptée parmi les contextes de sous-catégorisation des adverbes au niveau lexical. Je reviens sur ce point au §.5 : l'incidence définit un contexte syntaxique reconnu par le lexique, ce n'est donc pas un pur phénomène de discours si le lexique doit en tenir compte.

2.2. Discussion de quelques cas difficiles

Schlyter distingue plusieurs sous-types d'adverbes de phrase :

- (8) a. Les adverbes de relation : *franchement*, *sérieusement*, ; *premièrement*, *inversement*, ..
 b. Les adverbes de phrase factif : *malheureusement*, *curieusement*, ..
 c. Les adverbes de phrase sujet : *intelligemment*, *sagement*, ...
 d. Les adverbes cadre : *économiquement*, *stylistiquement*, ..
 e. Les adverbes de phrase non factif : *probablement*, *certainement*, *sûrement*, *éventuellement*, ..

(B) Nous avons voté au conseil d'administration, fermement, 24 voix contre 6, le fait de en pas entrer dans la préfecture (radio, cité ibid.: 56)

Elle note que ces emplois sont rares. L'exemple (A) correspond en fait à une topicalisation d'ajout de manière ; la topicalisation est une option en effet rarement observée pour un ajout de manière adverbial. Quant à (B), l'observation est biaisée par la mise entre virgule de *fermement* : *fermement* est un ajout interpolé en compagnie de deux autres comparses (*au conseil d'administration* et *24 voix contre 6*) entre le verbe et le GN objet.

La présentation de Schlyter est révélatrice du biais lexical et d'une approche distributionnelle trop simple : la topicalisation et l'incidence partagent la tête de phrase, ce n'est pas une raison pour les assimiler. On trouve le même raisonnement à base d'observation distributionnelle dans Lambrecht (1966) qui cherche à assimiler les vocatifs (terme d'adresse incident) et les GN disloqués (*Pierre, les enfants ne sont pas rentrés* ; *les enfants, je ne les ai pas vus*) .

Je réexamine la classification (8) au regard de l'opposition entre emploi incident et emploi fonctionnel. S'il est clair que les adverbes de relation et les adverbes factifs correspondent à un emploi incident, qu'en est-il des trois autres cas ?

2.2.1. Les adverbes de phrase sujet. Les adverbes de phrase sujet passent les tests permettant de reconnaître un fonctionnement incident. Une caractéristique pourtant est problématique : on admet généralement qu'ils "sélectionnent le verbe de la phrase" où ils apparaissent : ils sélectionnent un verbe non statique. Or, la sélection lexicale est un trait caractéristique des ajouts (sémantiquement, des modificateurs). La question se pose donc : les adverbes de phrase sujet (par exemple dans (9) ci-dessous) sont-ils des incidents ou bien des compléments du verbe tête ?

De fait, la généralisation selon laquelle les adverbes de phrase sujet sélectionnent un verbe non statique n'est pas correcte comme le montrent (9.a) et (9.b) : ces deux phrases comportant *intelligemment* sont bien formées alors que le verbe tête (*rester, être*) est statique :

- (9) a. Intelligemment, Pierre n'est pas resté trop longtemps.
 b. Intelligemment, Pierre est très gentil (pour obtenir une faveur).
 c. * Intelligemment, Pierre est très petit.
 d. * Gentiment, il mesure 1,80 mètre. (Schlyter, id.: 110)

Les adverbes de phrase sujet ne sélectionnent pas une classe verbale ; par contre, ils sont sensibles à l'interprétation de la phrase entière : le GN sujet doit être interprétable comme dynamique dans l'éventualité décrite.

On peut vérifier cette distinction en prenant un adverbe qui a lexicalement la double propriété de pouvoir être employé comme un ajout de manière (où il sélectionne une classe de verbe) et comme un incident. C'est le cas de *intelligemment*. Lorsqu'il est employé de façon incidente (10.a), il n'exerce pas les restrictions de sélection qui le caractérisent dans son emploi ajout (10.b) :

- (10) a. Intelligemment, Pierre a dormi sous la moustiquaire.
 b. ?? Pierre a dormi intelligemment sous la moustiquaire.

On distinguera donc la sélection lexicale et la compatibilité sémantique. Les incidents peuvent entrer dans des relations de compatibilité avec leur hôte. Il ne s'agit pas seulement, des incidents adverbiaux ; par exemple, la phrase ??*Ma voiture est une Peugeot, je trouve.*(cf. (3.i) dans l'introduction) contraste avec *Ma voiture est une bonne routière, je trouve* ; la première illustre un défaut de compatibilité entre un incident phrastique et son hôte, défaut que ne manifeste pas la seconde.

2.2.2. Les adverbes cadre. Les adverbes cadre apparaissent de prime abord comme des incidents. Pourtant, on les rencontre assez naturellement dans le foyer d'une phrase clivée (11.a, a') et ils semblent entrer naturellement dans une reprise anaphorique (11.b) :

- (11) a. C'est économiquement que les blancs ont dominé le pays (Schlyter, id.: 85).
 a'. C'est économiquement qu'a souffert la France ces dernières années.

- b. La France a dominé économiquement l'Afrique de l'Ouest et l'Angleterre l'Afrique de l'Est.

Or, on tient cette double latitude comme un indice du statut fonctionnel. Doit-on les ranger dans le camp des adverbes fonctionnels ou bien dans celui des adverbes incidents ?

On notera que leur interprétation n'est pas sans rappeler celle des ajouts scéniques (de lieu ou de temps) : ils spécifient le domaine de validité d'une proposition¹¹. De plus, leur distribution est identique à celle des ajouts et se distinguent de celle des incidents (cf. §4 ci-dessous). En particulier, ils apparaissent très naturellement au milieu des dépendants du verbe tête, ou bien entre le verbe tête et le GN objet :

- (12) a. Économiquement, la France a dominé le Cameroun pendant vingt ans.
 b. La France a dominé le Cameroun économiquement pendant vingt ans.
 c. La France a dominé économiquement le Cameroun pendant vingt ans.

Ce dernier trait les distingue des adverbes incidents qui, eux, apparaissent avec réticence dans ce type d'environnement (cf. le §4.3.1 ci-dessous)¹².

J'admets, en attendant un supplément d'observation, que les adverbes cadre fonctionnent comme des ajouts dans (12)¹³.

2.2.2. Les adverbes de phrase non factifs. Ce dernier type d'adverbe répondent à tous les critères de l'incidence (distribution, malformation dans le foyer d'une phrase clivée, non reprise dans une anaphore). Deux traits peuvent faire douter de leur emploi comme incident. Tout d'abord, leur occurrence dans la phrase n'est accompagnée d'aucun marquage prosodique, en particulier lorsqu'ils apparaissent entre l'auxiliaire et le participe passé comme en (13) ci-dessous :

- (13) a. Pierre n'a probablement pas répondu à l'appel.
 b. Pierre a certainement répondu à l'appel.

¹¹ Ce qui a été remarqué par Bellert : "Frame adverbials have a semantic function analogous to that of a restrictive universal quantifier (...); the speaker claims that the proposition holds true in a given domain; he does not commit himself to the truth of the proposition in any other domain" (Bellert, 1977: 347).

¹² De plus, il n'est pas évident que ce type d'adverbe soit bien naturel entre le sujet et le verbe tensé ; or, ce site accueille tous les types d'incident (cf. §4.3.4 ci-dessous) :

a. ?? La France, économiquement, a dominé le Cameroun pendant vingt ans.

b. ?? Le dernier film de Godard, stylistiquement, a retrouvé l'inventivité de la Nouvelle Vague.

(vs. b'. Stylistiquement, le dernier film de Godard a retrouvé l'inventivité de la Nouvelle Vague.)

¹³ Schlyter a rencontré le problème. Si je transpose son analyse (elle propose, dans le cadre de la Théorie Standard Étendue, qu'ils soient engendrés sous les noeuds PRED et S") dans la perspective que j'adopte ici, les adverbes cadres sont tantôt des incidents tantôt des ajouts.

Ensuite, ils entrent dans le calcul de la valeur de vérité de la proposition véhiculée par la phrase hôte. Mais, on notera qu'ils ne modifient en rien les conditions de détermination de la valeur de vérité de l'hôte : l'incident n'introduit aucune condition particulière. De ce point de vue, ces incidents se comportent comme tous les autres incidents.

De plus, ils présentent le même type d'interprétation que certains constituants dont on ne peut pas douter du statut d'incident (cf. par exemple: *Pierre, je n'en doute pas, n'a pas répondu à l'appel*). Je les admetts donc, en attendant un supplément d'observation, parmi les incidents. Si c'est bien le cas, cela implique que le marquage prosodique n'est pas un trait nécessaire de l'incidence¹⁴.

2.3. Unité et diversité interprétative des incidents

On a noté que les adverbes donnent lieu à plusieurs types d'interprétation. Il en est de même avec les incidents. Il est remarquable que la typologie qui permet de caractériser la diversité de l'interprétation des adverbes soit tout à fait appropriée pour capter la diversité interprétative des incidents.

La typologie des interprétations adverbiales doit reconnaître les trois dimensions suivantes (Bellert, 1977) :

- (14) a. Le contenu de la phrase (la situation décrite par la phrase)
 b. La proposition (l'entité dénotée par la phrase susceptible d'une valeur de vérité).
 c. L'énonciation de la phrase.

L'interprétation des incidents met précisément en jeu ces trois dimensions. Les incidents se distinguent selon qu'ils privilégient l'une d'entre elles. On peut distinguer trois types interprétatifs d'incidents : ceux qui portent sur le contenu de l'hôte, ceux qui portent sur la valeur de vérité de l'hôte et ceux enfin qui portent sur son énonciation. Je les appellerai respectivement (a) les incidents prédicatifs, (b) les incidents modaux et (c) les incidents énonciatifs.

2.3.1. Les incidents prédicatifs. Les incidents prédicatifs sont interprétés comme des prédicats dont le predicatum est la phrase hôte ou un constituant de l'hôte¹⁵ :

- (15) a. Fait peu banal, le président de la république a pris le métro pour se rendre à son bureau.
 b. Heureusement, Pierre est venu.
 c. Génial, Paul va gagner.

Les phrases de (15) décrivent une éventualité (indépendamment de l'incident). Le terme incident est traité comme un prédicat portant sur cette éventualité : la phrase fournit le predicatum du constituant incident. Informellement, l'interprétation des énoncés de (18) peut être explicitée par les gloses suivantes : 'le fait que le président ait pris le métro est un fait peu banal', 'le fait que Pierre soit venu est heureux', 'le fait que Paul soit sur le

¹⁴ Ce que plusieurs études descriptives ont noté ; entre autres, Dessaintes (1960: 31).

¹⁵ J'emploierai *predicatum* plutôt que les termes équivalents de *sujet* ou de *thème* afin de désigner le terme de la relation predicative indépendamment de toute connotation syntaxique ou informationnelle.

point de gagner est génial'. Ce type interprétatif n'est compatible qu'avec des phrases déclaratives décrivant une situation de fait. Ce que montrent, par exemple, les contrastes (16) :

- (16) a. Génial, Paul va gagner.
 a'. ?? Génial, Paul gagnera.
 b. Conséquence inéluctable, Pierre viendra sans Marie.
 b'. ?? Conséquence inéluctable, Pierre viendra-t-il sans Marie ?

2.3.2. Les incidents modaux. Les incidents modaux expriment une modalité (17.a) ou introduisent une attitude propositionnelle (17.b) :

- (20) a. Marie est probablement revenue.
 a'. Sans doute, Marie est revenue.
 b. Marie est revenue, je crois.
 b'. Marie est belle, je trouve.
 b'. Marie a réussi, j'espère.

Ces incidents ne sont compatibles qu'avec des phrases déclaratives.

2.3.3. Les incidents énonciatifs. Les incidents énonciatifs spécifient un paramètre de l'énonciation : l'interlocuteur (18.a) et (18.b), l'énonciateur (18.c), ou une relation entre la phrase et le contexte (situationnel, discursif) (18.d) :

- (18) a. Liliane, fais les valises.
 b. Franchement, que veux-tu faire ?
 c. Pierre est malade, m'a dit sa mère.
 d. Je ne viendrai pas. Premièrement, Pierre est très malade. Deuxièmement, je me suis fâché avec Marie

Ce type d'incident est compatible avec tous les types de phrase. Il a été utilisé comme indice empirique pour postuler une phrase performative enchâssant l'énoncé (hypothèse de Ross). On sait que cette analyse ne peut pas être conservée à la lettre, mais elle repose sur une intuition qui est correcte : l'incident spécifie une facette de la situation qui préside à l'énonciation de la phrase hôte. L'extériorité par rapport au contenu de la phrase est maximale dans ce type d'incidence.

2.3.4. Synthèse. La tradition grammaticale a constamment cherché un moyen de classer les interprétations des incidents. Le fait qu'elle aborde l'incidence au travers du schème thème/propos (cf. §III.1 ci-dessous), entraîne un privilège de fait des incidents prédicatifs. C'est ce qui explique qu'elle ait cherché à étendre la typologie des attributs aux incidents¹⁶. Avec un résultat décevant puisqu'elle ne peut pas s'appliquer sans acrobatie aux types modaux et énonciatifs. La typologie que je propose a donc l'avantage de couvrir tous les cas d'incidence de façon naturelle.

¹⁶ En tirant argument de la diversité catégorielle des incidents : l'attribut (dans la phrase copulative) manifeste en effet la même diversité (moins l'adverbe) que l'incident. "L'élément du nexus qui joue le rôle de prédicat peut être n'importe quel mot ou groupe de mots que l'on peut employer comme prédicatif après la copule" (Jespersen, 1971: 162).

Par ailleurs, cette typologie va nous permettre de révéler un aspect méconnu de l'incidence : les incidents ne se placent pas n'importe où dans l'hôte. Leur placement dans la chaîne dépend en partie de leur type interprétatif. C'est l'objet du §4 ci-dessous. L'impression que donnent les incidents d'être totalement libres d'apparaître n'importe où dans la phrase est liée à un défaut d'observation ; ce défaut d'observation est dû à l'absence d'une classification sémantique pertinente pour les incidents.

3. La domanialité

Je présente dans les trois prochains paragraphes un ensemble d'observations nouvelles. Toutes font apparaître l'incidence comme une figure de langue stable et spécifique. Dans ce premier paragraphe, je montre que l'incidence est sensible à l'organisation en domaines de son hôte. Je montre tout d'abord que l'incidence est un phénomène strictement local : l'incident est confiné dans le domaine qui l'accueille. Je désigne par *domaine* le syntagme ou la phrase envisagé comme une structure (hiérarchisée et/ou linéarisée) de constituants¹⁷. Je montrerai, ensuite, que l'incidence se distribue par domaine : on doit distinguer les incidents à S, les incidents à GN, les incidents à GA, etc. Cette observation est importante puisqu'elle remet fondamentalement en cause l'idée que l'on puisse simplement raisonner en termes de placement parmi les terminaux de la chaîne sans référer au fait qu'ils appartiennent à des syntagmes.

3.1. Localité

Etant donné le caractère non fonctionnel des incidents, on s'attend à ce qu'ils ne donnent pas lieu au phénomène d'extraction¹⁸. C'est le cas comme le montre (19) ci-dessous : les exemples (a' et b') ne peuvent pas être interprétés avec l'incident (prédicatif en (19.a) et modal en (19.b)) portant uniquement sur la complétive :

- (19) a. Le Monde a publié que Paul, malheureusement, démissionnait de tous ses postes de responsabilité.
 a'. ≠ Malheureusement, le Monde a publié que Paul démissionnait de tous ses postes de responsabilité.
 b. Pierre pense que Marie viendra probablement demain.
 b'. ≠ Probablement, Pierre pense que Marie viendra demain.

Les incidents sont, par ailleurs, strictement soumis à la contrainte de bord droit (Ross 1975: *right roof constraint*) : un constituant ne doit pas être réalisé au delà de la frontière droite de son domaine syntaxique. On observe aisément qu'un incident ne peut pas apparaître à droite de son hôte. Par exemple, l'incident *je crois* en (20.a) porte sur la phrase enchâssante et non sur la relative ; en (20.b), il porte uniquement sur la relative :

- (20) a. La fille que Paul a rencontré dans le métro, est arrivé, je crois, hier soir.
 b. ≠ La fille que Paul a rencontré, je crois, dans le métro, est arrivé hier soir.

¹⁷ C'est la définition classique de domaine : "domains will always be constituents (since they consist of all and only the nodes dominated by a given node" (Reinhart, 1979: tout au début).

¹⁸ Ce comportement distingue syntaxiquement les incidents des ajouts.

L'incident est donc confiné pour son placement à l'intérieur de son domaine syntaxique hôte ; son interprétation est pareillement confinée . Par exemple (exemple que je reprends à Espinal, *ibid.*) :

- (21) a. Pierre a, vraisemblablement, quitté l'école ce matin et Marie a été embauchée à l'usine
 b. Pierre a quitté l'école ce matin et Marie a été, vraisemblablement, embauchée à l'usine
- (22) a. Pierre a, c'est encore secret, quitté l'école ce matin et Marie a été embauchée à l'usine
 b. Pierre a quitté l'école ce matin et Marie a été, c'est encore secret, embauchée à l'usine

Les incidents *vraisemblablement* en (21.a) et *c'est encore secret* en (22.a) ne portent que sur le premier membre de la coordination ; pareillement, en (21.b) et (22.b), ils ne portent que sur le second membre de la coordination.

L'observation est importante parce qu'elle explique pourquoi deux incidents de même type peuvent sembler coexister dans la même phrase (23.b). La coexistence n'est possible que si les deux incidents appartiennent à des domaines syntaxiques distincts : c'est le cas en (23.b) et non en (23.a) :

- (23) a. * Pierre croit qu'une fille qu'il a rencontrée hier soir a été, je crois, assassinée.
 b. Pierre croit qu'une fille qu'il a, je crois, rencontrée hier soir a été assassinée.

Je reviendrai au §III.2 sur ce contraste qui est dû à une contrainte de bonne formation sémantique de non redondance.

L'observation peut sembler triviale, mais elle est essentielle pour l'analyse de l'incidence : l'hôte qui accueille l'incident ne peut pas être conçu comme une simple chaîne de terminaux. Ce qui confirme la remarque du §.1.2. L'hôte fonctionne comme un domaine syntaxique : c'est une phrase (S) qui, tout à la fois, restreint le placement de l'incident et détermine les termes pertinents pour son interprétation. L'incidence met en relation deux constituants au sens syntaxique plein du terme ; l'incident est inclus dans l'hôte même si il n'entretient pas de relation fonctionnelle avec sa tête. En ce sens, l'incidence est organisée par la syntaxe.

3.2. L'organisation de l'incidence par domaine

Si la phrase (S) se comporte comme un domaine pour l'incident, on peut former l'hypothèse selon laquelle d'autres domaines peuvent jouer le même rôle. Je montre que l'hypothèse est vérifiée en ce qui concerne le groupe nominal (GN) en réexaminant l'apposition d'un GN à un GN. Je montre que l'analyse de l'apposition relève de l'analyse de l'incidence et que le contraste entre apposition qualitative et apposition ordinaire met en jeu deux catégories d'hôte : S et GN. Si on distingue les incidents à S et les incidents à GN, il est possible de rendre compte du différentiel entre ces deux types d'apposition. L'analyse s'étend aux autres syntagmes majeurs.

3.2.1. Incise qualitative et apposition ordinaire. Milner (1978) distingue parmi les appositions deux cas : les incisives qualitatives (24.a) et les appositions ordinaires

(24.b,c) ; pour l'apposition ordinaire, on se limitera ici aux GN entretenant une relation de coréférence ou de prédication avec un GN de la phrase :

- (24) a. Pierre, cet imbécile, a cassé la tasse.
 b. Pierre, le frère de Paul, est venu.
 c. Pierre, professeur d'anglais dans un petit collège de province, arrive.

Je rappelle synthétiquement la liste des propriétés qui différencient les deux tours (Milner 1978) : l'apposition ordinaire (a) admet les marques modalisatrices, (b) ne peut pas se rapporter à un relatif, (c) est indifférente à la fonction du GN auquel elle se rapporte¹⁹, (d) ne peut pas être éloigné du GN support et (e) enfin, peut ne pas comporter de déterminant. Toutes propriétés que ne présente pas l'apposition qualitative :

- (25) a . Pierre, l'amant de Marie semble-t-il, est arrivé.
 a'. * Pierre, l'imbécile semble-t-il, a cassé la tasse.
 b. C'est Pierre qui, l'imbécile, a été accusé de meurtre.
 b'. * C'est Pierre qui, l'instituteur, a été accusé de meurtre.
 c. Marie a infligé un blâme à Pierre, le leader de la révolte.
 c'. * Marie a infligé un blâme à Pierre, ce salaud.
 d. Pierre a, l'imbécile, cassé la tasse.
 d'. * Pierre a, le frère de Marie, cassé la tasse.
 e. Pierre Dupond, professeur à Paris, a cassé la tasse.
 e'. * Pierre, imbécile, a cassé la tasse.

Milner analyse l'incise qualitative comme un tour incident (sans employer le terme) dans son étude de 1978²⁰ : selon ses termes, l'incise qualitative est introduite en troisième dimension et se linéarise dans les sites où apparaissent les incises ordinaires²¹.

3.2.2. Confirmation de l'analyse de l'incise qualitative. L'incise qualitative présente toutes les propriétés des incidents en général : elle n'a pas de fonction dans la phrase, elle peut apparaître en périphérie de phrase (elle apparaît sans problème en queue de phrase). Son interprétation est celle des incidents prédicatifs ; elle est analogue à celle des adverbes de phrase sujet (cf. §.3.3.1)²². On verra au §III.2 que l'incise qualitative

¹⁹ Les données ne sont pas assurées en ce qui concerne ce contraste. Certains locuteurs admettent des incises qualitatives en liaison avec un GN qui n'est ni sujet ni thème du discours : *Marie a infligé un blâme à Pierre, ce pauvre chou.*

²⁰ Je laisse de côté les versions antérieures et le débat qu'il a suscité. Voir Milner 1976, Tamine 1976.

²¹ "Il semble que l'incise qualitative soit attachée au noeud S, quelle que soit sa position dans la succession; et en l'absence de transformation, c'est une règle interprétative qui l'associe au N" dont elle est en quelque sorte l'anaphore. [...] On est tenté de proposer une règle dans la base : S ---> N" V" (N") où le dernier N" est en troisième dimension." (Milner, 1978: 239). Je reviens sur cette règle au §II-2.

²² Milner refuse le rapprochement entre incise qualitative et incident adverbial au motif qu'ils n'auraient pas le même comportement dans les relatives restrictives : "l'incise qualitative est admise dans les restrictives (*j'ai vu ceux de mes étudiants qui, les pauvres diables, se sont fait coller à leur examen*) ; cela [...] empêche en tout cas qu'on rapproche ces incises des adverbes de phrase" (ibid.: 242, note1). Il ne me paraît pas

obéit à la contrainte sémantique sur l'incidence en général : il ne peut y avoir qu'une seule incise qualitative par phrase (alors que l'apposition ordinaire ne connaît pas cette limitation) :

- (26) a. ?? Pierre, le salaud, arrivera en retard, l'imbécile. [Milner, *ibid.* : 240]
 b. Pierre, le fils de Marie, a rencontré hier Eva, la femme de Paul.

Une dernière propriété soutient l'analyse : l'incise qualitative est possible avec un pronom à la différence de l'apposition ordinaire :

- (27) a. Je n'ai pas revu Pierre. L'imbécile, il avait été renvoyé par Marie
 b. * Je n'ai pas revu Pierre. Le fils de Marie, il avait démissionné.

Il est donc légitime d'analyser l'incise qualitative comme un GN incident. Comment dès lors rendre compte du différentiel illustré par les contrastes en (25) entre incise qualitative et apposition ordinaire ?

3.2.3. Analyse de l'apposition ordinaire. On observe que l'apposition ordinaire se comporte bien comme un incident. Le GN apposé est, en effet, "confiné" dans le GN hôte, à sa périphérie ou bien en son intérieur ; le GN hôte fournit le terme avec lequel l'incident est interprété. Le confinement se marque par la contrainte d'adjacence stricte auxquelles est soumise l'apposition. Par ailleurs, la relation prédicative s'établit exclusivement entre l'hôte et l'incident et de façon indépendante de la phrase.

On peut dès lors rendre compte des propriétés qui la distinguent de l'apposition qualitative si on pose que son hôte n'est pas S, mais GN (le GN auquel elle est dite en apposition). L'analyse est confirmée par le fait que GN constitue un domaine opaque pour l'incidence à S : un GN ne peut pas accueillir un incident à S :

- (28) a. * Les enfants, malheureusement, de Marie ont raté le bac.
 b. * Les enfants, franchement, de Marie font beaucoup de bêtises.

Un GN peut accueillir un incident de modalité sans interférer avec l'incident qui porte sur S ; le contraste (29) est analogue à (23) ci-dessus :

- (29) a. J'en suis sûr, cet élève très intelligent, je trouve, va échouer dans la vie.

exact de dire que les relatives restrictives n'admettent pas d'adverbe de phrase. Ce que montre (A) ci-dessous :

- (A) a. Ceux de mes étudiants qui avaient, sagement, repris le travail dès juillet, ont réussi en septembre.
 b. Ceux de mes étudiants qui, malheureusement, avaient raté au partiel de juin, ont réussi en septembre.

Par ailleurs, Milner note que l'incise qualitative est impossible dans une interrogative (**quel enfant a cassé la tasse, l'imbécile ?*). Il rapporte cette malformation à la nature anaphorique du terme de qualité: "le Nom de Qualité n'est pas référentiellement autonome ; quand il est disloqué, il fonctionne comme un anaphorique [...]. Or, c'est un fait général que les éléments marqués comme interrogatifs ne peuvent servir de forme de référence aux anaphoriques" (*ibid.*: 244). Cet élément d'explication s'ajoute à la prohibition générale des incidents prédicatifs dans un énoncé non assertif (Bellert 1977, Schlyter 1977).

- b. * J'en suis sûr, cet élève très intelligent va échouer dans la vie, je trouve.

Enfin, GN se comporte comme S : il peut accueillir des incidents de catégorie et de type varié comme le montre (30) :

- (30) a. Les enfants, semble-t-il, de Marie sont entrés.
 b. Un paysan, parut-il d'abord, et d'une taille si épaisse qu'il lui masquait l'horizon, s'était penché sur lui (Lunel; cité dans Damourette & Pinchon, t3: 461)

3.2.4. Extension de l'analyse. On peut étendre l'analyse à tous les syntagmes majeurs : ils sont susceptibles de fonctionner comme hôte d'un incident. Les exemples (31) illustrent des cas d'incident à GA :

- (31) a. Solange avait laissé faire sans rien dire, contente, semblait-il, d'être débarrassée du valet. [Pérochon; cité dans Damourette & Pinchon, 1934 : 461]
 b. Ensuite, un paysan un peu trop arrogant, je trouve, a fait un discours.
 c. Pierre a donné aux enfants seulement des livres.

3.3. Synthèse

L'incise qualitative est un incident prédicatif à S, l'apposition ordinaire un incident prédicatif à GN. L'incidence ne se réduit pas à l'interpolation d'un constituant parmi les terminaux constitutifs d'un énoncé. Un incident est mis en relation avec un des constituants de l'énoncé ou bien avec l'énoncé en tant qu'il forme une phrase (S). On distinguera donc les incidents à S et les incidents à GN, à GA, etc. Le terme d'incidence recouvre une famille de sous-cas distingués par la catégorie syntaxique de l'hôte²³. C'est un signe évident que l'incidence est sensible à la structuration syntaxique de l'énoncé. De plus, l'hôte, syntaxiquement caractérisé, remplit une fonction de domaine : il contraint le placement de l'incident et détermine le terme avec lequel il est interprété²⁴.

Cette observation permet de mettre en perspective la généralisation couramment admise selon laquelle les incidents "apparaissent à la frontière des constituants majeurs de la phrase". D'une part, elle occulte le problème posé par les contre-exemples apparents : les incidents se trouvant à l'intérieur d'un constituant majeur de S (cf. (30) ou (31) ci-dessus). D'autre part, bien qu'elle soit grossièrement correcte pour les incidents à S, son caractère stipulatif cache la raison de l'état de chose qu'elle décrit : un incident est à l'extérieur des domaines sur lesquels il ne porte pas et à l'intérieur du domaine sur lequel il porte. Le placement apparent des incidents résulte du fait qu'ils sont

²³ On notera que les paradigmes (1) et (2) de l'introduction ne contiennent que des incidents à S ; il faudrait les compléter avec des incidents à GN (etc.) pour qu'ils constituent une image empiriquement plus adéquate de l'incidence.

²⁴ De ce point de vue, l'interprétation des incidents se range du côté de l'interprétation à substrat structural et non pas de l'interprétation à substrat discursif. On peut reprendre la formulation tout à fait classique de Reinhart (1979). Dans le cas de la sémantique phrastique, "structural properties which are relevant for the rules of semantic interpretation are those of constituent structure only" (Reinhart, dans la conclusion) ; dans le cas des règles d'interprétation discursive, ce sont les relations d'ordre dans le discours qui priment. Or, précisément, l'ordre ne joue pas de rôle dans l'interprétation des incidents qui peuvent apparaître sur la périphérie droite ou gauche de leur hôte.

crucialement sensibles à l'organisation domaniale de leur hôte et de l'énoncé qui contient leur hôte.

4. La distribution des incidents

Les études descriptives ou formelles de l'incidence admettent toutes la généralisation selon laquelle "les incidents se placent n'importe où dans la phrase". Tant qu'on n'a pas distingué des types différents d'incident, la généralisation implique que tous les types d'incidents ont un comportement distributionnel identique. L'incidence ne connaîtrait pas de contrainte distributionnelle. Cette observation est bien évidemment immédiatement inquiétée, dès que l'on a reconnu que les adverbes fournissent des incidents. On sait, en effet, que la distribution des adverbes dans la phrase est fonction de leur type interprétatif. La distribution des incidents doit donc être problématisée dans le détail.

En toute généralité, j'ai posé qu'un incident peut apparaître à la périphérie droite ou gauche de son hôte ; il peut également apparaître au milieu des constituants de l'hôte, j'appelle ce placement *incis*. L'enquête distributionnelle peut prendre la forme suivante : un incident d'un type donné peut-il apparaître dans tous les sites d'incidence (périphériques ou incis) possibles dans un hôte donné ? L'enquête fait apparaître des phénomènes de restriction : tel type d'incident ne peut pas apparaître dans tel site. C'est un premier résultat qui contredit la généralisation de départ et qui oblige à considérer chaque site d'occurrence de façon individuelle. Dans un deuxième temps, la question de la raison de ces micro-distributions doit être posée : la réponse permet, en effet, de caractériser plus finement le fonctionnement de l'incidence. Le programme passe par une observation de grand détail. Je l'esquisse dans ce paragraphe qui ne vise pas à l'exhaustivité descriptive. J'expose les quelques cas qui me paraissent donner des données sûres et significatives pour le problème de l'incidence en général.

J'établis au §4.1 une contrainte générale sur le placement incis : elle est d'ordre phonologique. Au §4.2, je construis (de façon qui reste partielle) le tableau de la distribution des incidents à S dans S. Au §4.3, j'avance quelques hypothèses sur les restrictions d'occurrence que l'on observe dans les sites d'incidence à S. Le §4.4 est consacré au placement des incidents parmi les dépendants du verbe. Au §4.5, je donne un exemple de restriction sur le placement périphérique en prenant le cas des incidents à GN.

4.1. Contrainte générale sur le placement incis

Quelle que soit la catégorie de l'hôte, on observe la contrainte suivante sur le placement incis des incidents :

- (32) Un incident ne peut pas s'insérer entre un clitique et son hôte ou un constituant "léger" (*lite* ; cf. Abeillé & Godard, 1998) et le terme avec lequel il est en relation.

On peut illustrer cette contrainte par les exemples suivants :

- (33) a.* Il a donné des gateaux à, semble-t-il, des enfants diabétiques
b. * Un sacré, si on peut dire, bonhomme

- c. ?? Pierre va, je pense, bien
 c'. * Le bébé a, pensa-t-elle, faim.
 d. ?? L'empereur n'a pas, malheureusement, signé le décret de nomination.

On ne rencontre pas d'incident entre les pronom clitiques et le verbe tête, l'article et le nom tête, les prépositions casuelles (*à, de*) et le GN (cf. (33.a) ci-dessus)²⁵. De la même manière, on ne rencontre pas d'incident entre une tête et un de ses dépendants légers (cf. (33.b,c,d) ci-dessus).

Le placement incis est clairement soumise à une condition de possibilité phonologico-syntaxique : il est impossible à l'intérieur d'un mot phonologique

4.2. Distribution des incidents dans S : forme de l'observation

Les sites potentiels d'incidence dans S sont au nombre de cinq : deux sites périphériques (en tête ou en queue de phrase) et quatre sites incis : entre le GN sujet et le groupe verbal (incis 1), entre l'auxiliaire et le verbe au participe passé (incis 2), entre le verbe et les dépendants du verbe (incis 3), entre les dépendants (incis 4). Je les illustre ci-dessous :

- (34) Tête : Heureusement, Marie a réussi son examen d'entrée.
 Queue : Marie a réussi son examen d'entrée, heureusement.
- Incis 1 : Marie, heureusement, a réussi son examen d'entrée.
 Incis 2 : Marie a, heureusement, réussi son examen d'entrée.
 Incis 3 : ? Marie a réussi, heureusement, son examen d'entrée.
 Incis 4 : ?* Marie a donné une carte, heureusement, à Paul.

Quant aux types des incidents, je reprends la typologie proposée au §2.3. Elle distingue trois grands types d'incidents : les incidents prédicatifs, les incidents modaux et les incidents prédicatifs. On peut raffiner ce premier niveau de classification en reprenant les sous-types qui ont été proposés pour les adverbes (je conserve ici la taxinomie de Schlyter). J'illustre ce niveau de taxinomie en (35) :

²⁵ Cette observation n'a pas été faite dans la tradition grammaticale française, ce qui entraîne des analyses erronées. Par exemple, Neveu (ibid.: 195) propose d'expliquer l'agrammaticalité de (A) ci-dessous par une contrainte relevant du discours :

- (A) a. Injustifié, il fait
 b. * Il, injustifié, fait ...

(35)

Type	Sous-types	Ex. d'incident adverbial	Ex. d'incident nominal	Ex. d'incident phrastique
Prédicatif	Factif	<i>heureusement</i>	GN en apposition ordinaire	relative appositive
	Factif sujet	<i>intelligemment</i>	incise de qualité	
Modal		<i>probablement</i>		<i>je trouve</i>
Enonciatif	Dialogue	<i>franchement</i>	terme d'adresse	incidente introductrice de discours direct
	Contexte	<i>premièrement,</i>		<i>je le répète</i>

J'introduirai également comme facteur secondaire pour la distribution des incidents phrastiques et nominaux le caractère déictique de l'incident. C'est un facteur secondaire²⁶.

4.3. Distribution des incidents dans S : les données

Je présente le tableau préliminaire de la distribution par catégorie syntaxique d'incident ; je synthétise les données par site au §4.3.4. Les principes de l'observation sont simples ; la mise en oeuvre est compliquée en ce qui concerne le site périphérique de queue et les sites incisés 3 et 4. J'explicitai ces difficultés au fur et à mesure. Par morale provisoire, je présente dans les tableaux récapitulatifs ci-dessous les observations qui les concernent avec un signe d'interrogation : ils rappellent qu'un surcroît d'observation est requis.

4.3.1. Incidents adverbiaux

La distribution des incidents adverbiaux peut être résumé dans le tableau (36) ci-dessous :

(36)

Type de l'incident	Sous-type	Exemple	Tête	Site 1	Site 2	Site 3	Site 4	Queue
Incident prédicatif	Factif	Curieusement Malheureux-t	+	+	+	?-	?-	+

²⁶ Espinal en fait la dimension première de sa taxinomie ; elle distingue les incidents "(i) that contain a pronominal expression linked to the main clause (appositive relative), (ii) those that contain a syntactic gap filled conceptually by the main clause (*I think*), (iii) those that seem to be absolutely self-contained from a syntactic standpoint (*my dear, frankly, well-mannered as anybody*)" (ibid. : 729) . On observe que (iii) est un fourre-tout (tout ce qui n'est pas référentiellement dépendant) et son caractère hétérogène cache la distribution fine des incidents.

	Factif Sujet	Intelligemment Gentiment Généreusement	+	+	+	?-	?-	+
Incident modal		Probablement Manifestement	+	+	+	+	?-	+
Incident énonciatif	Dialogue	Franchement	+	+	-	?-	?-	?+
	Contexte	Premièrement Inversement	+	+	-	? -	?-	-

Tous les types d'incident adverbial s'observent en tête de phrase, ainsi que dans le site incis 1. Ils se distinguent quant à leur occurrence dans le site 2 : les incidents modaux y sont à l'aise ainsi que les adverbes prédicatifs ; par contre les incidents énonciatifs n'y sont pas bien formés :

- (37) a. * Marie a, sérieusement, amélioré ses chances en faisant ce choix. [d'ap. Schlyter, id.: 215]
 b. * Marie s'est, franchement, trompé sur toute la ligne.

En (37.a), la lecture où *sérieusement* fonctionne comme un adverbe de degré (glose approximative : 'Marie a considérablement amélioré ses chances') est possible. Elle n'est pas pertinente ici ; les adverbes de degré se comportent comme des adverbes fonctionnels. La phrase (37.b) est mal formée avec *franchement* interprété comme un incident énonciatif (glose approximative : 'pour (te) parler franchement'). Les exemples (38) illustrent la mauvaise formation des incidents énonciatifs de contexte (adverbe de relation dans la taxinomie de Schlyter) :

- (38) a. * Je ne viendrai pas à la soirée de tes enfants. Pierre a, tout d'abord (/premièrement), fait semblant de ne pas me reconnaître dans la rue hier soir. Marie m'a, ensuite (/deuxièmement), semblé tout à fait hostile à ma nouvelle amie.
 b. * Ces circonstances ont fait que la critique du stalinisme a été essentiellement le fait d'intellectuels. Les prolétaires se sont, inversement, figés sur leur position d'attachement à l'URSS. [ex. repris sous forme modifiée à Schlyter, id.: 128]

Le site de queue semble accueillir tous les incidents adverbiaux ; il ne connaît qu'un cas d'exclusion clair : les incidents énonciatifs de contexte. Ils se comportent comme des particules de conjonction et, de ce fait, préfèrent le placement en tête :

- (39) * Pierre n'a pas téléphoné, tout d'abord / premièrement / à l'inverse.

J'ai noté que les incidents prédicatifs et énonciatifs se rencontrent difficilement dans les sites incis 3 et 4. Je reviens sur cette observation ci-dessous.

4.3.2. Incidents nominaux

Les GN fournissent des GN incidents prédicatifs (plusieurs variétés d'apposition) et des incidents énonciatifs : les termes d'adresse (cf. (18.a) ci-dessus par exemple).

Il est couramment admis que les termes d'adresse sont possibles dans tous les sites, à l'exception de Lambrecht (1966) qui signale qu'ils sont impossibles en site incis ³²⁷ :

- (40) a. Pierre a perdu mes clefs dans la cour, Nicole.
 b. * Pierre a perdu, Nicole, mes clefs dans la cour. [Adapté de Lambrecht, id : 273]

Ils sont certainement impossibles en site incis 2 et difficiles en site incis 4 ²⁸ :

- (41) a. * Pierre a, Nicole, perdu mes clefs dans la cour.
 b. * Pierre a perdu mes clefs, Nicole, dans la cour.

On peut conclure qu'ils ont une distribution identique à celle des adverbes énonciatifs de dialogue :

(42)

Type de l'incident	Sous-type	Exemple	Tête	Site 1	Site 2	Site 3	Site 4	Queue
Incident énonciatif	Dialogue	Terme d'adresse	+	+	-	?-	?-	+

Les incidents nominaux prédicatifs ne présentent pas tout à fait la même distribution : je considère deux cas : les incises qualitatives (cf. §.3.2.1 ci-dessus) et les appositions ordinaires à S (j'appelle apposition ordinaire à S un cas comme (44.a) ci-dessous).

On a souvent dit que l'incise qualitative ne pouvait pas apparaître en site de tête ; l'observation n'est correcte que lorsque l'incise qualitative est mise en relation avec un GN. L'incise qualitative peut apparaître en tête de phrase quand elle est mise en relation avec un pronom :

- (43) a. * L'imbécile, Pierre a cassé la tasse.
 b. Pierre ne savait plus où se mettre. L'imbécile, il avait cassé la tasse.

En ce qui concerne le site de tête, les deux types d'apposition se ressemblent ; par contre, elles ne manifestent pas la même latitude dans les sites incis et en queue de phrase :

- (44) a. Événement exceptionnel, le dictateur a donné un sauf-conduit aux cheminots grévistes .
 b. ?? Le dictateur a donné, événement exceptionnel, un sauf-conduit aux cheminots grévistes.
 c. * Le dictateur a donné un sauf-conduit , événement exceptionnel, aux cheminots grévistes.
 d. ?? Le dictateur a donné un sauf-conduit aux cheminots grévistes, événement exceptionnel.

²⁷ Sauf dans certains niveaux de langue : *Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.*

²⁸ Lambrecht semble faire la même observation même si son dispositif d'observation est moins précis que celui que j'utilise ici (ibid. : 272).

Dans tous les sites où l'apposition ordinaire est difficile, l'incise qualitative passe mieux :

- (45) a. Pierre a donné, l'imbécile, un chèque en blanc à sa pire ennemie.
 b. ?Pierre a donné un chèque en blanc, l'imbécile, à sa pire ennemie.
 c. Pierre a donné un chèque en blanc à sa pire ennemie, l'imbécile.

On peut résumer l'observation dans le tableau suivant :

(46)

Type de l'incident	Type de GN	en tête	inci s1	inci s2	inci s3	inci s4	en queue
Incident prédicatif	Apposition qualitative	-/+	+	+	+	?+	+
	Apposition à S	+	+	+	-	?-	?-

4.3.3. Incident phrastique

Les incidents phrastiques donnent des incidents prédicatifs (*Pierre, c'était couru d'avance, est revenu hier*), des incidents modaux (*Pierre, c'est vrai, est revenu ; Pierre est rentré hier, je pense*) ou des incidents énonciatifs (*Pierre, dit-il, est revenu hier*).

On observe qu'une seule contrainte liée au type interprétatif : les incidents énonciatifs (les introducteurs de style direct) n'apparaissent pas dans le site 2²⁹:

- (47) a. ?? L'empereur aura, pensa-t-il, gagné au jeu pour être aussi bavard. [C'est le moment de lui demander la grâce de Fabrice. Il s'approcha, ...]
 b. ?? Marie est, dit-il vivement, revenu hier soir.

On observe une restriction supplémentaire qui n'est pas liée au type interprétatif, mais à la nature de l'élément pronominal se référant à la phrase hôte pouvant apparaître dans l'incidente. L'incidente peut présenter un pronom explicite (*J'en conviens, Marie fait des erreurs ; Marie, je le reconnais, fait des erreurs*) ou bien aucun pronom explicite (*Marie fait trop d'erreurs, je trouve ; Marie, semble-t-il, fait des erreurs*). L'incidente sans pronom ne peut pas apparaître dans le site de tête³⁰ :

²⁹ J'ai vérifié cette donnée sur un corpus de phrases incidentes constitué par A. Delaveau. Il ne contient qu'une seule occurrence d'incident contenant le verbe *dire* dans le site incis 2 :

(A) Elle a, dirait-on, assisté à la naissance des choses.

L'incident est davantage interprétable comme un incident modal que comme un incident énonciatif. Or, le site incis 2 accueille naturellement les incidents modaux.

³⁰ L'anglais ne connaît pas cette limitation :

Reported the Evening Telegram: "Fish stocks are still declining" (Collins & Branigan 1997: 1).

- (48) a. * Je trouve, Marie fait trop d'erreurs
 b. * Dit-il, Marie fait trop d'erreurs

4.3.4. Synthèse des données par site

Je synthétise les observations, qui ont été exposées catégorie par catégorie, pour chaque site :

- (A) Le site incis 1 accueille tous les types d'incidents quelle que soit leur catégorie ou leur interprétation. Si tous les sites d'incidence se comportait comme le site incis 1, la vulgate selon laquelle le placement des sites d'incidence est complètement libre dans S, serait correcte³¹. Lambrecht (1966) propose une analyse selon laquelle les termes d'adresse (incident nominal énonciatif dans cette étude / vocatif dans le vocabulaire de Lambrecht) et les GN disloqués relèvent de la même construction. Un des arguments de Lambrecht est qu'ils ont une distribution identique. Or, on note que les GN disloqués ne peuvent pas apparaître dans le site incis 1, alors que le site incis 1 est le moins contraint pour l'incidence :

- (49) a. * Marie, les enfants, les a vus hier.
 b. Les enfants, Marie les a vus hier.

Cette donnée est un accroc de taille pour le rapprochement effectué par Lambrecht sur une base distributionnelle.

- (B) le site incis 2 accueille les incidents prédicatifs et les incidents modaux ; il n'accueille pas les incidents énonciatifs : introducteur de style direct, terme d'adresse, et adverbe performatif y sont malformés.

- (C) Les restrictions sur le site incis 3 sont difficiles à établir. Lambrecht (ibid.) note, par exemple, que le GN terme d'adresse n'y est pas bien formé mais il note aussi que cela dépend du type catégoriel du complément du verbe :

- (50) a. ?? Je veux, chérie, mes clefs de voiture.
 b. Je veux, chérie, que tu me dises où tu es allée ce matin.

- (D). Le placement des incidents au milieu des dépendants du verbe semble difficile. Si on peut être sûr qu'il y a un site d'incidence possible entre le verbe et ses compléments (en particulier parce que les introducteurs de style direct y sont naturels : *Marie a vu, reprit-il, deux avocats ce matin*), autrement dit un site incis 3, il n'est pas certain qu'il y ait un site d'incidence entre les dépendants du verbe, ce que j'ai appelé ici site incis 4. Je renforcerai cette observation au §4.5 plus bas.

Les sites périphériques n'ont pas tout à fait les mêmes propriétés. On observe :

- (E) Le site de tête admet tous les types d'incident ; de ce point de vue, il se comporte comme le site incis 1. On observe deux restrictions toutefois (à la différence du site incis 1) : il n'admet ni l'incise qualitative (si le terme coréférentiel est un GN dans la

³¹ On notera l'effet de prototypie associé à ce site : dans le corpus d'exemples (appartenant à la langue littéraire du 19^{ème} siècle) de Dessaintes la très grande fréquence des exemples présentant un incident dans le site incis 1 (faire le compte).

phrase hôte) ni l'incident phrastique sans pronom explicite. On explicitera au §.4.4.1 plus loin la propriété commune à ces deux types d'incidents, qui semble responsable de cette différence distributionnelle.

- (F) Le site de queue présente une distribution beaucoup moins égale que celle du site de tête³². Il accepte les incidents prédicatifs, mais semble accepter difficilement les incidents nominaux à l'exception des incises qualitatives :

- (51) a. Question indiscreète, où es-tu allé ce matin ?
b. * Où es-tu allé ce matin, question indiscreète ?

La raison est peut-être d'ordre phonologique : l'apposition ordinaire est liée à une mélodie montante (qui est peut être liée à son caractère insaturé) qui entre en conflit avec la mélodie de fin de phrase.

Il accepte les incidents énonciatifs de façon parcimonieuse : seuls les incidents phrastiques y sont parfaitement naturels. Les incidents énonciatifs adverbiaux de contexte n'y sont pas bien formés (cf. (38) ci-dessus) et les adverbiaux de dialogue n'y sont pas optimaux (cf. (52) ci-dessous) :

- (52) a. Franchement, tu as vu Marie ?
b. * Tu as vu Marie, franchement ?

Il semble accepter tous les types d'incidents modaux.

4.4. Restrictions sur les sites d'incidence

Le placement des incidents à S dans la phrase n'est pas homogène ; il présente des restrictions. Elles peuvent avoir quatre sources : l'incident, le site d'incidence en lui-même, l'environnement du site d'incidence, le type interprétatif de l'incident. Je montre brièvement dans ce paragraphe que ces trois sources peuvent être invoquées pour expliquer les restrictions que l'on observe. Cette multiplicité fait de l'incidence un phénomène complexe.

4.4.1. Restriction due à la nature de l'incident. Le site de tête n'interdit aucun type interprétatif d'incident. Il refuse les incidents phrastiques ne présentant pas de pronom. Il refuse également certaines incises qualitatives : l'incise qualitative en relation de coréférence avec un GN se trouvant dans la phrase hôte (alors que l'incise qualitative en relation avec un pronom est acceptable, cf. (43) ci-dessus). Une hypothèse se présente

³² La difficulté propre à l'observation de la distribution dans le site de queue est la suivante : un constituant qui apparaît "en fin de phrase" peut aussi être analysé comme appartenant à un énoncé séparé construit en parataxe avec l'énoncé qui le précède. Par exemple, *erreur grossière* en (A.a) ci-dessous. En effet, ce type de GN peut constituer une phrase à lui seul (une quasi phrase) comme le montre (A.b) où il entre dans une coordination phrastique :

- (A) a. Pierre n'avait pas pas réservé sa place __ erreur grossière.
b. Pierre n'a pas réservé sa place __ erreur grossière car il y avait un monde fou.

L'intonation pourrait fournir un critère de décision. En effet, elle distingue la frontière droite de phrase, elle devrait donc fournir une indication sur le statut des incidents dans ce type d'environnement. Malheureusement, je suis dans l'incapacité de fournir la moindre donnée sur ce point.

donc d'emblée : le facteur qui interdit les phrases sans pronom est identique à celui qui interdit les GN coréférentiels de GN.

Les incises qualitatives ne sont pas référentiellement autonomes (Milner 1978) : elles partagent avec les éléments référentiellement non autonomes la propriété de devoir apparaître après le terme qui fixe leur référence³³. C'est ce que montre le contraste (43) ci-dessus. Ce n'est pas le fait d'être mis en relation avec un pronom qui compte en (43.b), mais le fait que la référence du GN soit établie avec un élément du discours précédant. La prohibition de l'incise qualitative du site de tête est donc due à une propriété propre à l'incise qualitative ; cette propriété met en jeu la dimension discursive de l'interprétation de l'incident.

Etendons l'hypothèse à la phrase inversée sans pronom. Si cette phrase est référentiellement dépendante, on s'attend à ce qu'elle se comporte comme l'incise qualitative : elle ne peut pas précéder l'élément dont elle dépend. Cette hypothèse est tout à fait plausible, je la développerai au §5.1 ci-dessous. Je montre que le verbe implique un élément pronominal qui doit être identifié avec la forme et/ou le contenu de l'énoncé hôte : on s'attend donc à ce que l'incidente sans pronom soit soumise à la loi générale : elle ne doit pas précéder la source qui fixe la référence de l'élément anaphorique qu'elle contient.

On observe que le site incis 1 accueille sans problème l'incident phrastique sans pronom (*Pierre, dit-il, est revenu*). Si la même analyse doit s'appliquer à ce site, cela signifie que seule compte la frontière de la phrase au regard de la contrainte "être avant/à gauche" du terme fixant la référence. La règle de discours se satisfait du fait que la frontière de S se trouve à gauche de l'incident ; elle fonctionne avec une notion de gauche/droite qui ne correspond pas à la simple juxtaposition linéaire des constituants. Encore une fois, on constate que les incidents mobilisent une notion de phrase plus abstraite que celle qui identifie phrase et succession des mots qui la constituent. L'incident sans pronom est sensible à une notion structurale de phrase.

On peut donc admettre que le site tête se comporte comme le site incis 1 : il accueille tout type d'incident sauf lorsque l'incident met en jeu pour son interprétation une relation de coréférence : le site de tête est traité comme un site qui précède la phrase alors que le site incis 1 est traité comme un site qui suit la phrase.

4.4.2. Restriction due à l'environnement. On observe un écart dans le comportement des adverbes dans le site 3. Il est illustré en (53) ; en (53.a), l'adverbe *sagement* peut fonctionner (de par sa caractérisation lexicale) comme un incident ou comme un ajout, alors qu'en (53.b), *malheureusement* ne peut fonctionner que comme incident :

- (53) a. ?? Pierre a éteint, intelligemment, toutes les lumières avant d'ouvrir les fenêtres.
b. Pierre a allumé, malheureusement, toutes les lumières au mauvais moment.

La phrase (53.b) est naturelle alors que la phrase (53.a) semble malformée. Le site incis 3 est voisin (à la perception, ils peuvent paraître identiques) du site où peut être

³³ Cette contrainte s'observe également dans la dislocation gauche :

- a. Belle de Mai, Pierre a vendu cette garce depuis belle lurette.
b. * Cette garce, Pierre a vendu Belle de Mai depuis belle lurette.

réalisé un adverbe ajout. Cette proximité semble être la cause du contraste : l'interprétation liée au fonctionnement ajout l'emporte sur l'interprétation liée au fonctionnement incident. Si l'explication est correcte, cela signifie que le placement des incidents est sensible à ce qui peut apparaître dans le voisinage immédiat du site d'incidence³⁴.

4.4.3. Restriction due au site. Le site incis 2 n'admet pas les incidents énonciatifs alors qu'il admet les incidents prédicatifs et modaux. Il ne semble pas possible de rapporter cette restriction à un quelconque facteur externe au site incis 2. J'admets provisoirement que c'est une propriété non générale et spécifique de ce site.

4.4.4. Restriction due au type interprétatif de l'incident. On observe que les incidents prédicatifs apparaissent aussi bien en tête qu'en queue de l'hôte. Ce comportement n'est pas inattendu puisque la relation de prédication n'est pas liée à un ordre droite/gauche de réalisation de ses termes. On observe, par contraste, que les incidents énonciatifs (à l'exception des incidents phrastiques) sont peu naturels, voire impossibles, dans le site de queue. Plus généralement, ils sont peu naturels à droite du verbe tensé.

On peut avancer l'hypothèse suivante : l'expression explicite des caractéristiques de la situation d'énonciation est préférablement réalisée avant le contenu de l'énonciation. Dans ce cas, c'est le verbe tensé qui joue le rôle de "frontière" de l'énoncé distingué de son énonciation. Si cette hypothèse peut être validée, la prohibition des incidents énonciatifs dans le site incis 2 ne serait pas une propriété propre de ce site (cf. le paragraphe précédent), mais un effet strict de cette préférence. L'hypothèse est plausible, elle demande une observation spécifique pour être confirmée.

4.5. Le site incis 4 existe-t-il dans S ?

On a observé que les incidents apparaissent rarement entre les dépendants du verbe (compléments et ajouts). Lorsqu'ils peuvent apparaître, c'est en nouant un lien privilégié avec le constituant qui les suit ou les précède. J'illustre ce phénomène en (54) :

- (54) a. Marie a redonné sa carte, malheureusement, au proviseur.
b. Marie a redonné sa carte, probablement, au proviseur

L'occurrence des adverbes incidents en (54) s'accompagne d'une partition informationnelle (topic/focus) spécifique : je la représente à l'aide du diagramme suivant³⁵ :

- (55) a. [FOND Marie a donné sa carte] [FOCUS au proviseur]
b. [FOND Marie a donné] [FOCUS sa carte] [RESTE au proviseur]

On doit alors rapprocher le comportement de ces incidents de celui des adverbes focalisateurs comme *seulement* :

- (56) a. Marie a rendu les contrôles de math seulement aux garçons.

³⁴ Les amateurs de contrainte sur le passage pourront voir là un cas d'école : l'incidence minimise les risques d'ambiguïté.

³⁵ Glose du vocabulaire de Valduvi.

- b. [FOND Marie a rendu les contrôles de math] [FOCUS aux garçons]
- c. [FOND Marie a rendu] [FOCUS les contrôles de math] [RESTE aux garçons]

Si les adverbes focalisateurs sont à analyser syntaxiquement comme des incidents à GN, on peut étendre cette analyse aux adverbes de (54). Dans cette hypothèse, il n'y aurait pas de site d'incidence descriptible comme "incis 4"³⁶.

Cette donnée et son analyse sont cruciales pour l'analyse de l'incidence puisqu'elle constitue une remise en cause de la vulgate sur le placement des incidents (rappelée au §3.3) encore plus radicale : il y a "une frontière entre constituants majeurs de S", c'est-à-dire "un interstice entre des constituants majeurs", qui ne peut pas être occupé par un incident.

4.6. Exemple de contrainte sur le placement périphérique

L'incidence à GN fournit un exemple clair de contrainte sur le placement périphérique des incidents. Je reprends l'essentiel de l'analyse à Tamba-Mecz (1975).

Les incidents à GN peuvent apparaître dans une position périphérique à GN ou incise dans GN ; en particulier en tête de GN :

- (57) a. Petit professeur de lycée, Jean Dupond menait une vie paisible entre ses chats et ses copies.
- b. Toute agitée de soupçons, Marie demanda à rencontrer le commissaire.

On constate que cette possibilité disparaît lorsque le GN hôte est un complément³⁷ :

- (58) a. * Le commissaire demanda à rencontrer, petit professeur de lycée, Jean Dupond.
- b. * C'est, petit professeur de lycée, Jean Dupond qui a commis le meurtre.
- c. * Le commissaire demanda à rencontrer, toute agitée de soupçons, Marie.

Le statut syntaxique de l'hôte dans l'énoncé constitue donc un nouveau facteur intervenant dans le placement des incidents.

L'observation est importante comme l'a noté Tamba-Mecz : "si les deux appositifs occupent une position interchangeable, donc équivalente, au sein de la construction appositive, l'agrammaticalité engendrée par leur interversion n'est donc pas due à des contraintes inhérentes à la structure de l'apposition, mais implique des limitations grammaticales affectant le lien syntaxique qui rattache l'apposition au reste de la phrase" (Tamba-Mecz, 1975: 236). Elle constitue un nouvel indice du fait que l'incidence ne se déploie pas dans un espace syntaxiquement amorphe.

³⁶ Cette analyse demande que soit étudiée de près la relation entre incidence et conditionnement de l'information.

³⁷ "Dès que l'apposition s'insère dans la phrase par une fonction qui la rend grammaticalement dépendante d'un terme de l'énoncé (complément d'objet d'un verbe, ou complément prépositionnel), elle perd son indépendance" (Tamba-Mecz : 241).

4.7. Synthèse de l'observation

L'ensemble des observations rassemblé dans ce paragraphe infirme l'idée que les incidents sont libres de se placer n'importe où dans la phrase. Un faisceau de contraintes de nature diverse encadre ce placement : contrainte phonologique (l'impossibilité de s'intercaler entre un clitique ou un constituant léger et le terme avec lequel ces termes sont en relation), contrainte syntaxique (un incident à GN ne peut pas être placé en tête de son hôte GN si celui-ci est un complément), contrainte liée à l'incident (les incidents référentiellement dépendants ne peuvent pas apparaître dans le site tête de S), contrainte liée au site (le site incis 2 dans S n'accueille pas d'incident énonciatif), contrainte distributionnelle (un incident apparaît difficilement dans un site où il pourrait être traité comme un constituant fonctionnel, par exemple les adverbes énonciatifs dans le site incis 3 dans S), contrainte interprétative (les incidents énonciatifs sont meilleurs dans les sites à gauche du verbe tensé dans S). Par ailleurs, les restrictions sont transcatégorielles : le site incis 2 dans S n'accueille aucun incident énonciatif quelle que soit sa catégorie, la restriction sur le site de tête et les incidents dépendants s'applique à GN et S.

On peut résumer cette observation par les deux propositions suivantes :

- (59) a. Les sites d'incidence ne sont pas interchangeables.
b. Les restrictions sur le placement des incidents sont transcatégorielles.

Elles sont cruciales dans le projet de modélisation de l'incidence. En effet, (59.a) demande que les sites d'incidence soient identifiés individuellement. D'autre part, (59.b) indique que cette identification ne peut pas être opérée à l'aide de règle de précedence linéaire classique (règle de précedence entre les catégories syntaxiques).

5. Le constituant incident

J'ai repris la généralisation selon laquelle un constituant ne présente pas de propriétés intrinsèques qui soient propres à l'incidence (cf. §1.1). La généralisation est, en fait, incorrecte si elle implique qu'il n'y a pas de constituant propre à l'incidence. En effet, il y a au moins deux types de constituant qui ne se rencontrent qu'en emploi incident. Il s'agit de la phrase incidente à sujet inversé (que j'appelle pour faire bref *incidente*) et le groupe nominal sans déterminant en fonction de terme d'adresse. Je consacre l'essentiel de ce paragraphe à l'inversion du sujet³⁸ dans l'incidente (du §5.1 à 5.5) ; j'illustre le cas du GN au §5.6.

5.1. Inversion du GN et du clitique sujet

On observe que le GN sujet ou le clitique sujet peuvent être réalisés à droite du verbe dans l'incidente phrastique. On sait, par ailleurs, que l'inversion du GN sujet et l'inversion du clitique sujet sont deux phénomènes distincts (Kayne 1973). On sait également que l'interrogation *qu* directe est le seul contexte qui présente les conditions de déclenchement des deux types d'inversion :

- (60) a. Où va Paul ?
b. Où va-t-il ? / où Paul va-t-il ?

³⁸ J'emploie le terme *inversion* par commodité descriptive.

Il s'agit d'une part de l'extraction et d'autre part du trait QU selon les analyses classiques (Kayne 1978, Milner 1978). La question est donc simple : l'incise est-elle un contexte analogue à celui de (60) ou bien s'agit-il d'un contexte différent ?

5.2. Inversion du GN sujet

Une première observation s'impose : l'inversion du sujet dans l'incidente phrastique n'est pas liée à l'incidence en soi. Il ne suffit pas d'être incidente pour autoriser l'inversion (cf. (61.b) ci-dessous), il faut encore que l'incidente fonctionne comme introducteur de discours :

- (61) a. Pierre, son père travaille en Afrique, reste seul à la maison pendant des heures.
 b. * Pierre, travaille son père en Afrique, reste seul à la maison pendant des heures.

Ce type d'incidence ressemble donc à l'inversion dans un contexte d'extraction (Bonami *et al.*) : la phrase est incomplète.

5.2.1. Ressemblances. L'inversion incidente présente quatre ressemblances avec l'inversion dans un contexte d'extraction :

- (i) le verbe peut être enchâssé et le nombre d'enchâssements n'est pas borné :

- (62) a. Pierre n'est pas revenu, semblait vouloir essayer de dire Marie.

- (ii) le GN sujet peut être linéarisé "au milieu" des dépendants d'un verbe enchâssé :

- (63) a. Le livre que croyait pouvoir recommander le patron à cet étudiant
 b. "Ce n'est pas de sa faute", voulait crier Marie aux juges corrompus
 c. "Ce n'est pas de sa faute", semblait crier Marie aux juges corrompus

Les GN *le patron* ou *Marie*, qui sont le sujet du verbe tête (*croyait*, *voulait*, *semblait*), apparaissent entre le verbe enchâssé et un complément de ce verbe³⁹.

- (iii) si le verbe est transitif, l'objet ne peut pas être réalisé comme un GN dans l'incise, par contre, il peut apparaître sous forme d'un clitique accusatif :

- (64) a. * Ne nous tuez pas, supplièrent le bourreau les prisonniers.
 b. Le bourreau entra. Ne nous tuez pas, le supplièrent les prisonniers.
 c. Pierre allait craquer. Votre amie n'est pas rentrée hier soir, l'informa alors le policier sûr de son effet.

- (iv) le GN sujet dans l'incise a les mêmes propriétés que le GN sujet dans l'inversion liée à l'extraction (lorsqu'elles s'appliquent) (cf. Bonami *et al.*, 1998: page Jussieu) :

³⁹ les verbes à contrôle objet sont à la limite possibles dans l'incidente :

- a. Vive l'Empereur, la persuada de crier son mari caché dans l'embrasure de la fenêtre.
 b. Vive l'Empereur, la força à crier son mari caché dans l'embrasure de la fenêtre.

- (65) a) Liage de se : *Marie n'est pas rentrée, se répète Paul.*
 b) Pas de en quantitatif : **Sortez, en crièrent trois.*
 c) [Le critère GN indéfini "de N" ne s'applique pas. cf. ** Marie n'est pas rentrée, ne pensa pas Paul*]
 c) Distribution des GN quantifiés nus : *Il est foutu, ont pensé certains / * Il est foutu, ont pensé quelques uns.*
 d) Lien avec un quantifieur flottant : ** Revenez, ont beaucoup crié d'enfants.*

5.2.3. Différences. Il demeure des différences de poids. Tout d'abord, la phrase hôte n'a pas les propriétés catégorielles, formelles d'un complément extrait :

- (66) a. Il pensa qu'il ne pourrait plus venir.
 b. * Qu'il ne pourrait plus venir, pensa-t-il.
 c. * Il ne pourrait plus venir, pensa-t-il.

L'incise peut être mise en relation avec une quasi phrase (ce qui est impossible dans le système de la subordination) :

- (67) a. Taratata, dit-il
 b. ?? Il dit: "taratata"
 c. * Il dit que taratata

Si l'incident ne peut pas fonctionner comme un constituant extrait dans l'hôte (cf. §3.1), de même l'hôte ne fonctionne pas comme un constituant extrait de l'incident.

Ensuite, la dépendance est bornée : elle ne peut pas "traverser" une frontière de phrase :

- (68) a. * Marie n'est pas rentrée, Pierre crut que Paul dit.
 b. * Marie n'est pas rentrée, Pierre crut que dit Paul.

Enfin, l'inversion du sujet clitique est strictement parallèle à celle du GN sujet. Ce n'est pas du tout le cas dans l'inversion liée à l'extraction. On ne peut donc pas identifier purement et simplement le contexte d'incidence au contexte d'extraction même si tous les deux mettent en jeu une insaturation du verb tête.

5.3. Inversion du clitique sujet.

On observe tout d'abord que l'inversion du clitique sujet est liée au même contexte que celle du GN sujet ; l'incidente sert à signaler le discours :

- (69) a. Pierre, il travaille à la bibliothèque depuis hier, est arrivé en retard.
 b. * Pierre, travaille-t-il à la bibliothèque depuis hier, est arrivé en retard.

De la même manière que l'inversion incidente du GN sujet présente des ressemblances et des différences avec l'inversion liée à une extraction, de même l'inversion du clitique sujet présente des ressemblances et des différences avec l'inversion liée au trait QU.

5.3.1. Différences. L'inversion est obligatoire dans l'incidente introductrice de discours direct, ce qui n'est pas le cas dans les autres contextes d'inversion de clitique sujet (interrogation ou cooccurrence avec certains adverbes)⁴⁰ :

- (70) a. Paul a fait des erreurs, dit-elle à sa voisine / * Paul a fait des erreurs, elle dit à sa voisine.
 b. Vient-il ? / Il vient ?
 c. Peut-être il viendra demain / peut-être viendra-t-il demain.

Plus crucialement, elle n'est pas compatible avec l'inversion complexe :

- (71) a. Peut-être Paul parlera-t-il / Paul parlera-t-il ?
 b * Marie a fait des erreurs, Paul dit-il

C'est la co-occurrence possible avec le GN sujet dans l'inversion complexe qui fondait Kayne (1973) à ne pas parler d'inversion du sujet pour le sujet clitique postverbal⁴¹.

5.3.2. Ressemblance. L'inversion du clitique sujet est agrammaticale dans l'incidente présentant un verbe performatif ; ce que montre (72.a) avec *je trouve* comme performatif de discours :

- (72) a. Marie fait trop d'erreurs, je trouve / * trouvè-je.
 b. Marie a fait une erreur, trouva-t-il après une longue enquête.

On avance généralement que l'inversion du clitique sujet est liée à une mitigation de la valeur illocutoire d'affirmation (incompatible avec la valeur performative) ; elle garde cette valeur dans l'incidente-

Comme pour l'inversion du GN sujet, l'inversion du clitique sujet présente donc un mixte de propriétés spécifiques et générales.

5.4. Verbe de l'incidente.

Delaveau (1988) établit un fait important qui n'a pas suffisamment retenu l'attention. Elle considère tous les verbes qui peuvent introduire un discours de manière indirecte (73.a) ou sous forme directe (par parataxe (73.b) ou par incise (73.c,c')) :

- (73) a. Elle dit qu'elle n'en pouvait plus
 b. Elle dit " Je n'en peux plus".
 c. Je n'en peux plus, dit-elle.
 c'. Hélas, dit-elle.

⁴⁰ Sauf dans le cas d'un verbe performatif : *je trouve, je pense*. On note que dans le discours parlé, cette contrainte ne s'applique pas à la forme abrégée du pronom :
 Marie n'est pas rentrée, i'm' dit.

⁴¹ Couplé à l'observation que l'inversion du clitique sujet est bloquée dans un contexte où le sujet est un clitique:
 a. * Elle viendra-t-elle ?
 b. *Peut-être nous viendrons-nous.

Quatre classes sont instanciées : les verbes qui apparaissent dans les trois contextes (par exemple, *dire* en (73)), les verbes qui ne peuvent introduire qu'un discours direct (par exemple, *commencer*, *poursuivre*, *reprendre*, et (74)) , ceux qui ne peuvent pas fonctionner comme introducteur paratactique de discours (75) et enfin ceux qui ne peuvent apparaître qu'en incise (76) :

- (74) a. * Elle enchaîna que Pierre faisait trop d'erreurs.
 b. Elle enchaîna "Pierre fait trop d'erreurs".
 c. Pierre fait trop d'erreurs, enchaîna-t-elle.
- (75) a. Le directeur estime que l'équipe de recherche est très mauvaise.
 b. * Le directeur estime "l'équipe de recherche est très mauvaise".
 c. L'équipe de recherche est très mauvaise, estima-t-il.
- (76) a. Je suis fatigué, fit-il.
 b. * Il fit qu'il était fatigué.
 c. * Il fit : "je suis fatigué"

L'incidente accueille tous les verbes susceptibles d'introduire un discours et, en plus, elle peut accueillir des verbes qui ne présentent pas les propriétés lexicales syntaxiques (sous-catégorisation d'une phrase) ou sémantique (description d'une des facettes de l'usage parlé, écrit ou pensé du langage) les rendant susceptibles d'introduire un discours. L'incise à sujet inversé est même un contexte d'extension "métaphorique" reconnu :

- (77) a. Je n'en peux plus, sursauta-t-il une dernière fois.
 b. Chambres disponibles, clignotait un néon fatigué un peu plus loin.

Or, il est remarquable qu'elle force indistinctement soit l'inversion du GN ou du clitique annulant leur différence pertinente dans d'autres contextes⁴². De plus, le verbe n'a pas à sous-catégoriser lexicalement une complétive : tout se passe comme si l'on avait affaire à une construction imposant au verbe une complémentation particulière. De ce point de vue, rien n'impose de considérer que ce sont les propriétés ordinaires de *dire* qui sont mobilisées dans l'incidente ; ce qui explique d'ailleurs que la complétive et la phrase hôte aient des propriétés disjointes :

- (78) a. * Il dit que Mary is a fool
 a'. Mary is fool, dit-il
 b. Il souhaitait que Marie vienne le voir.
 b'. * Marie vienne le voir, souhaitait-il.

5.5. L'incidente à sujet inversé est un type spécifique de phrase

L'inversion du sujet dans l'incidente présente à la fois des traits tout à fait spécifiques : le type du déclenchement, la neutralisation de la différence entre GN et pronom. En plus, elle met en jeu un verbe qui a des propriétés propres à l'incidente (le verbe de l'incidente inversée n'appartient pas à une classe lexicale identifiable indépendamment de l'incidente). Mais, d'autre part, elle présente des traits communs aux autres types

⁴² A bien des égards, l'incidente est le seul contexte où la catégorie descriptive d'inversion du sujet est adaptée.

d'inversion : l'incidente inversée a les propriétés de la phrase à GN sujet inversé dans un contexte d'extraction (propriétés du GN sujet et ordre des constituants dans la phrase) et l'inversion du clitique a la propriété sémantique caractéristique de l'inversion du clitique (valeur illocutoire d'affirmation mitigée). Autrement dit, l'incidente constitue un contexte bien particulier lié à une construction phrastique particulière⁴³.

Je n'entre pas dans le détail de la construction ici. Si on envisage un traitement lexicalisé dans la lignée de celui que propose Bonami *et al.* (1998) de l'inversion dans un contexte d'extraction, elle met en jeu un complément de type pronominal non réalisé à fonctionnement déictique⁴⁴. Elle se rapproche donc du type de dépendance illustré par les extractions *tough*. L'observation qui importe ici est la suivante :

(79) L'inversion du (GN, clitique) sujet que l'on observe dans la phrase incidente introductrice de style direct a des propriétés propres.

L'incidente constitue un contexte syntaxique propre. Il préside à une forme de construction phrastique qui présente des caractéristiques spécifiques tout en obéissant aux lois générales d'organisation phrastique.

5.6. Autre constituant spécifique de l'incidente

La grammaire du français connaît un autre constituant qui est propre à l'incidente. Il s'agit du GN sans déterminant employé comme terme d'adresse⁴⁵ :

- (80) a. Garçon, un autre café
b. Dis moi, chéri, ce que tu veux.

Ce type de GN est référentiel (référence fixée de façon déictique) alors que les GN sans déterminant ne sont pas référentiels dans la phrase en français (que ce soit en fonction d'attribut ou bien dans la combinaison avec les verbes supports).

5.7. Synthèse

Il faut reformuler la généralisation portant sur les constituants employés comme incident :

⁴³ A propos de l'inversion du sujet. Dessaintes anticipe de façon magistrale la notion contemporaine de construction "L'incidente est constituée par un moule de phrase, par une tournure de phrase-type avec inversion ; c'est cette tournure plutôt que son contenu, pourrait-on dire qui est devenue un morphème de discours. C'est ce moule de phrase qui constitue le morphème. Mais le fait même que ces tournures s'accommodent de greffes est une preuve de vitalité" (ibid.: 76).

⁴⁴ Un support indirect peut être tiré du fait que la construction contemporaine a pu avoir comme précurseur une construction avec *ce* : *ce dit-il*. C'est le sens de la remarque de Damourette & Pinchon : "l'ancienne langue faisait parfois précéder l'incise d'un *ce* qui ramassait en quelque sorte tout le contexte"

Sire, ce dist la belle, de Dieus aiiez merchis (Le roman de Hugues Capet, in D&P : 462)"

Collins & Branigan (id.: 14) font un rapprochement analogue avec *so* pour l'incidente en anglais.

⁴⁵ Je dois cette observation à Lambrecht 1966.

(81) Un constituant peut être employé comme incident sans être marqué comme tel.

La proposition d'observation (81) n'implique pas qu'il n'y ait pas de constituant spécifique de l'incidence, ce qu'on vient de montrer. Par ailleurs, il faut admettre que l'incidence constitue un contexte syntaxique propre. Ce qui est confirmé par le fait que la sous-catégorisation de certains éléments lexicaux doit prendre en compte l'incidence : il s'agit en particulier des adverbes (cf. §3.1 plus haut).

Cette observation ne remet pas en cause le fait que l'incidence met en jeu un couple de constituants (cf. §2.1 ci-dessus). Elle s'ajoute comme un nouvel argument empirique pour soutenir l'idée que l'incidence est une figure syntaxique à part entière.

6. Spécificité de l'incidence

On observe que les incidents phrastiques peuvent présenter des marques explicites de lien avec l'hôte : particule de coordination (82) ou bien marque de subordination (83.a,b,c) :

(82) Pierre, et je n'en suis pas encore revenu, s'est trompé.

- (83) a. Pierre s'est trompé, qu'il m'a dit
 b. "Emmène-moi, que je faisais à Pierre, "Emmène moi, je sens que je vais mourir !" [Colette, cité dans D&P, 1934: 460]
 c. Pierre, qui travaille à la bibliothèque depuis hier, s'est trompé.

La donnée de pure observation (88) sous-tend les nombreuses tentatives de réduction de l'incidence soit à la coordination soit à la subordination. Je présente dans ce paragraphe quelques éléments de contre-argumentation.

6.1. Incidence et coordination

A la donnée (88.a), s'ajoute le fait que tout incident peut apparaître soit en tête soit en queue de la phrase, réalisant pour l'observateur la forme séquentielle d'une coordination (surtout si on dissocie la forme de l'interprétation comme le proposent les analyses contemporaines de la coordination)⁴⁶.

⁴⁶ Cette observation est à la base des analyses qui recourraient à la notion de transformation généralisée ou dans les différentes versions de la transformation Placement d'incident (*Paranetical placement*). Par exemple, McCawley pose que l'on peut dériver (A.a) de (A.b) ci-dessous :

- (A) a. Tom talked, of course, about politics and Mary did too.
 b. (of course [Tom talked about politics]) and [Mary talked about politics too]

On trouve également aussi cette analyse dans Bally. Voir Bally, §271. Bally prend l'exemple du paradigme : Voir aussi §selon Neveu) les §46-48.

- (B) a. Paul a réussi ; (c'est une chose étonnante)
 b. Chose étonnante ! Paul a réussi
 c. Paul -- chose étonnante -- a réussi

On notera que les données distributionnelles présentées au §4 militent pour l'ordre "incident/hôte" et non "hôte/incident" dans la coordination puisqu'il n'y a pas de restriction sur l'incident de tête de phrase.

Admettons qu'on analyse l'incidence comme une forme de coordination et voyons les implications de cette analyse. Elle oblige tout d'abord à éclater le paradigme (1) de l'introduction. En effet, on ne peut pas l'analyser de façon unitaire : il semble difficile de traiter comme des coordinations les incidents de (84.a,a') étant donné les agrammaticalités (84.b,b') :

- (84) a. Pierre a cassé la tasse, l'imbécile.
 a'. Pierre fait trop fait d'erreurs, je trouve.
 b. * Pierre a cassé la tasse et l'(cet) imbécile / et c'est l'imbécile, cet imbécile.
 b'.* Pierre fait trop fait d'erreurs et je (le) trouve.

Mais, surtout, cette analyse n'a aucune plausibilité. La coordination implique une certaine symétrie des conjoints (quelle qu'elle soit). Or, l'incident et l'hôte sont disymétriques. Dans l'incidence prédicative, l'incident est un prédicat alors que l'hôte fournit un predicatum ; dans l'incidence modale, l'incident est un modifieur et l'hôte fournit une proposition, etc. Le fait même que l'incident soit dans une relation de dépendance sémantique ou syntaxique vis-à-vis de l'hôte interdit qu'on les analyse comme des constituants coordonnés.

6.2. Incidence et subordination

Le rapprochement de l'incidence et de la subordination est présente dans la littérature descriptive ; il repose sur une seule observation : la présence possible du marqueur *que* en tête des incidentes introductrices du discours direct.

On notera d'emblée que l'unité *que* n'indique pas quelle phrase est la phrase subordonnée dans (83.a,b). Damourette & Pinchon tiennent que l'incidente est la subordonnée : "L'incise interrompt le texte et y figure avec un aspect spécial, l'inversion. Il semble donc, de ce second point de vue, logique de considérer l'incise (...) comme une subordonnée. Ce caractère de subordonnée devient tout à fait évident dans les tours où *que* vient marquer le verbe de l'incise" (ibid.: 460)⁴⁷. Par contre, Neveu propose l'analyse inverse : "l'insertion incidente à verbe déclaratif, n'ayant pas l'autonomie d'une proposition indépendante, est principale par rapport à l'insérante. Elle s'appuie sur l'insérante. La présence d'un rapport grammatical est rendue sensible par le type populaire "qu'il dit" où le peuple rétablit un lien de subordination entre l'incidente et l'insérante (ibid.: 80)⁴⁸.

Si les deux analyses sont possibles, c'est bien que l'unité *que* ne marque pas univoquement la subordonnée comme le montrent les tours suivants :

- (85) a. A peine étaient-ils entrés que Paul partit.

⁴⁷ L'inversion du GN sujet est impossible dans l'incise présentant *que* :

* Pierre est venu, que dit-il

On ne peut donc pas relier l'inversion du GN sujet et le caractère de subordonnée de l'incise. Par contre, on s'attend à l'agrammaticalité de l'inversion si *que* est effectivement un simple marqueur de dépendance.

⁴⁸ Dessaintes ne tranche pas quand il commente l'exemple suivant : *les hommes ont, pourrait-on croire, pris l'habitude de la souffrance*. "En langue orale, on aurait *on pourrait le croire, c'est ce qu'on pourrait croire*. Le peuple établit même un lien artificiel *qu'i dit*" (ibid. : 53).

b. Viendrait-il que je ne changerais pas d'avis.

Bien plus, elle ne marque pas obligatoirement la subordination comme le montre son emploi dans les énoncés suivants où elle articule prédicat et prédicatum nominal :

- (86) a. Pauvre homme que Tartuffe.
b. Mauvais prétexte que tout cela.

L'unité *que* dans les contextes (85) ou (86) marque une mise en relation sans en spécifier la nature ; rien n'indique qu'elle ait une valeur de marque de subordination en dehors de son usage comme complémenteur. Il faudrait le montrer quand *que* apparaît dans une incidente. Il est un argument encore plus déterminant contre la réduction de l'incidence à la subordination : elle n'est pas plausible. La subordination est un processus qui permet d'intégrer une phrase dans la syntaxe fonctionnelle. Or, précisément, les incidents ne sont pas intégrés à la syntaxe fonctionnelle.

6.3. L'incidence telle qu'en elle même

La réduction de l'incidence à la coordination ou à la subordination conduit à une impasse : il faudrait admettre de construire les deux monstres suivants : une coordination où l'un des termes dépend de l'autre et une subordination qui ne vise pas l'intégration fonctionnelle d'une phrase dans une autre phrase.

Si on utilise le vocabulaire de Jespersen (courant dans la littérature francophone sur l'apposition), l'incidence est un nexus. L'incident y fonctionne comme "le terme vivant" (c'est-à-dire le terme non saturé) alors que la coordination et la subordination permettent de construire des jonctions, des unités saturées susceptibles de prendre fonction et interprétation dans un nexus. Si l'incidence est un nexus, c'est un nexus qui est distinct d'un nexus de type S (la phrase) : il n'y a pas d'élément lexical qui l'organise (une tête).

Si l'incidence constitue un nexus ayant son organisation propre, il n'est pas complètement indépendant de l'organisation phrastique. C'est ce statut d'hybride que la grammaire doit être à même de modéliser.

7. Synthèse de la description de l'incidence

L'incidence présente les trois traits organisationnels suivants :

- A) L'incidence est organisée selon les domaines syntaxiques : incidence à S, à GN (et aux autres constituants majeurs).
- B) Dans un domaine en général, on distingue deux types de site : le site périphérique et le site incis.
 - B1) Dans un domaine donné, tel site incis ou périphérique, formellement possible, ne donne pas lieu à une incidence bien formée.
 - B2) Dans un domaine donné, les sites licites d'incidence sont différenciés : un site donné peut accueillir ou non tel type d'incident. Par exemple, le site incis 1 dans S peut accueillir tous les types d'incident, alors que le site incis 2 dans S ne peut pas accueillir les incidents énonciatifs. Le site de tête dans S ne peut pas accueillir les incidents dont l'interprétation implique une relation anaphorique.

- C) Le terme incident est un constituant ordinaire. Pourtant, certains types de constituant ne sont bien formés que comme incident (les phrases incidentes à sujet inversé, les GN sans déterminant à interprétation référentielle, par exemple).

Par ailleurs :

- D) L'hôte fournit le matériel dont dépend sémantiquement l'incident. La localisation de l'incident dans l'hôte est cruciale pour son interprétation.

L'incidence n'est pas un phénomène "épiphyte"⁴⁹ : la greffe d'un fragment d'énoncé sans rapport constitutif avec ce qui va l'accueillir. L'incidence "voit" la structure de l'hôte et l'exploite. C'est ce qui rend inadéquate toute approche qui conçoit l'incidence comme un pur phénomène de discours matérialisé par une opération sur la chaîne des mots de l'énoncé⁵⁰. Il faut, au contraire, construire soigneusement une représentation qui capte le lien syntaxique entre l'hôte et l'incident.

Deuxième partie

Modélisation de l'incidence

La modélisation de l'incidence a été un souci constant, bien que marginal, dans le courant génératif. L'incidence constitue en effet un défi pour les grammaires : comment représenter un tel phénomène ? Il est remarquable qu'elle est convoquée par les auteurs qui réfléchissent spécifiquement aux formes de la grammaire et des représentations syntaxiques. C'est ainsi que l'incidence se trouve servir à la défense et illustration des "arbres discontinus" prônés par McCawley, de la grammaire multidimensionnelle proposée par Espinal ou bien du primat donné aux règles de précedence linéaire défendu par Dowty. Ces trois modélisations partagent un même trait : chacune hypertrophie un trait particulier de l'incidence au dépens de la complexité du phénomène global : la discontinuité syntagmatique (McCawley) l'effet de décalage énonciatif (Espinal) et la possibilité d'être réalisé en plusieurs points de l'énoncé (Dowty). Par ailleurs, chacune fait dépendre sa modélisation d'un trait formel qu'elle présente comme caractéristique de l'organisation syntaxique de la langue : une structuration non arborescente des domaines syntaxiques, une syntaxe qui donne à la chaîne des terminaux une place centrale et une réorganisation de la relation entre structure syntagmatique et domaine d'ordre.

La description de l'incidence que j'ai présentée dans la première partie établit un premier fait : l'incidence est un phénomène réglé syntaxiquement ; à ce titre, elle doit être modélisée par la grammaire. En effet, si on avait pu soutenir l'image traditionnelle selon laquelle l'incidence est un phénomène de discours, il eût été inutile, voire erroné, de donner une modélisation syntaxique de l'incidence. Par ailleurs, elle invalide empiriquement les propositions qui constituent la vulgate sur l'incidence : "les incidents se placent aux frontières des constituants majeurs de S", " les incidents se placent

⁴⁹ "Qui croit sur d'autres plantes sans en tirer sa nourriture (opposé à *parasite*)" Robert.

⁵⁰ Cette conclusion est indépendante du fait que l'interprétation du couple incident/hôte corresponde généralement à une intervention de l'énonciateur sur son énonciation ou son énoncé.

n'importe où dans S", "les constituants incidents ne présentent pas de traits spécifiques de l'incidence". Toute modélisation tire sa légitimité d'une description : les modélisations fondées sur la vulgate doivent être amendées ou abandonnées.

Je rappelle brièvement au §1 la problématique des arbres discontinus pour en montrer l'inadéquation. Au §2, je développe la critique du modèle proposé par Espinal dans la mesure où il peut être considéré comme une modélisation explicite de la vulgate descriptive sur l'incidence. Je présente au §3 le coeur contemporain du débat : quelles propriétés donner au domaine où se linéarisent les constituants et les incidents ? Je montrerai que le modèle de l'incidence requiert un domaine ordonné de sites. J'illustrerai rapidement au §4 une modélisation en arbres polychromes de l'incidence.

1. La discontinuité syntagmatique

McCawley (1982, 1987) propose de redéfinir formellement les arbres syntagmatiques pour traiter la discontinuité syntagmatique. On parle de discontinuité syntagmatique lorsque les parties d'un syntagme ne sont pas réalisées de façon contiguë dans la chaîne du fait de l'interpolation d'un élément appartenant à un autre syntagme. Le placement incis des incidents est cause de discontinuité syntagmatique (cf. (I-5) ci-dessus). Il n'est pas le seul : on analyse couramment les tours illustrés en (1) ci-dessous comme des tours impliquant une discontinuité syntagmatique (un constituant de S est interpolé à l'intérieur de GN ou bien un constituant de GN est interpolé parmi les constituants de S) :

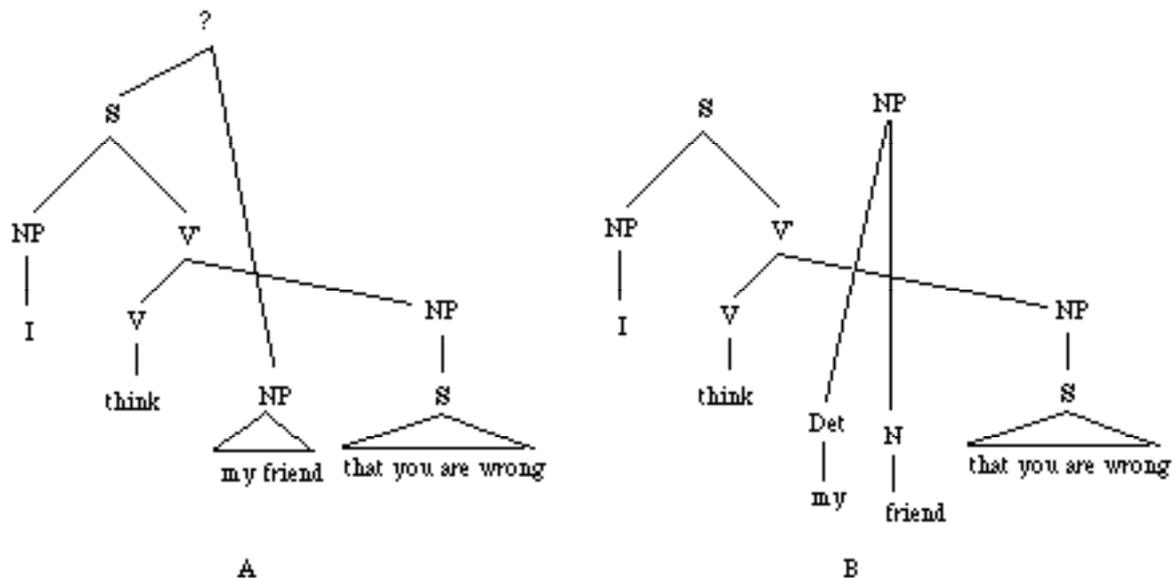
- (1) a. Il a donné trop d'argent à Marie pour être honnête
b. Un homme est entré qui portait un chapeau.

L'incidence ne constitue donc pas un phénomène isolé quand on privilégie l'effet de discontinuité syntagmatique⁵¹.

1.1. Les arbres discontinus. McCawley propose que les arbres syntagmatiques ne soient plus définis formellement comme des arbres en autorisant qu'ils puissent avoir plusieurs racines ou que les branches puissent se croiser. J'illustre simplement la proposition en reprenant l'analyse d'un terme d'adresse figurée par les arbres suivants (repris à McCawley 1982) :

⁵¹ Et si admet d'analyser le GP *pour être honnête* ou la relative *qui portait un chapeau* comme des constituants de GN dans (1.a) et (1.b). Cette analyse, héritée de l'analyse transformationnelle, n'a en fait aucune évidence. Je ne me lance pas ici dans une analyse détaillée.

(2)



Affaiblir la définition formelle des arbres n'est pas la seule possible pour traiter le phénomène de discontinuité syntagmatique proprement dit ; on peut conserver les arbres classiques et redéfinir l'opération de composition des arbres de telle sorte qu'elle autorise l'interpolation des branches. C'est ce type de solution qui fonde les grammaires d'arbres polychromes (Cori & Marandin 1993). Je ne reprends pas ici l'argumentation dans son détail. J'avance trois arguments pour refuser une modélisation de l'incidence dans le cadre que figurent les diagrammes (2).

1.2. Critique. Prenons le diagramme (2.b). La relation de l'incident à son hôte ne se réduit pas à une simple cooccurrence : l'incident fait partie du domaine qu'est l'hôte. Si on modélise la relation d'appartenance par la relation de domination, l'incident doit apparaître comme un fils de son hôte. Ce que ne fait pas apparaître (2.b) qui représente l'hôte et l'incident comme des arbres séparés. L'arbre (2.a) est de prime abord plus adéquat (modulo l'incertitude pesant sur la catégorie du noeud racine). Mais, un problème se pose : rien dans le formalisme ne peut empêcher de générer les phases suivantes :

- (3) a. * I my friend think that you are wrong.
 b. * I think that my friend you are wrong.
- (4) a. John, who is living, is still, on a small income, a bachelor.
 b. I've just received, if that makes you fell, the expected letter, any better.
 [Espinal, id: 751]

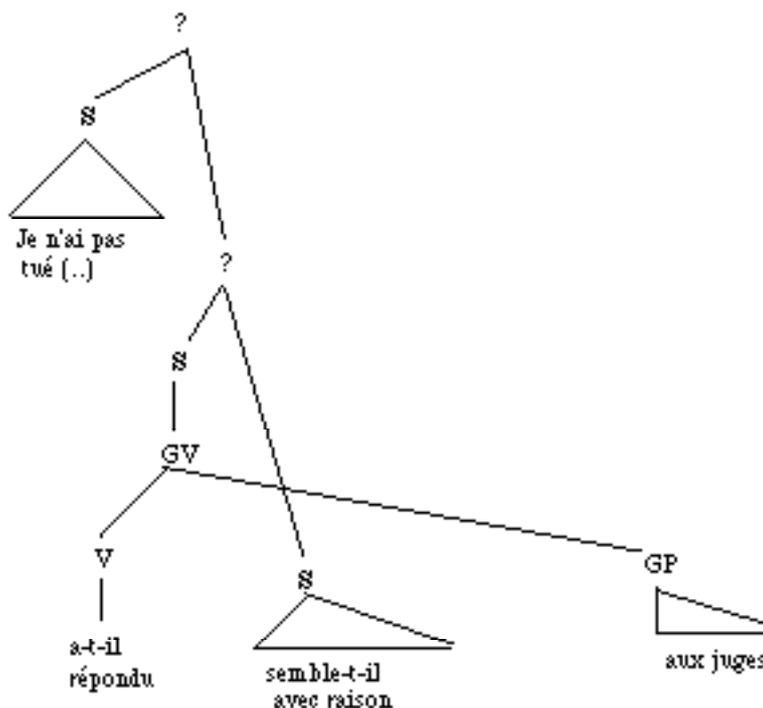
Les phrases de (3) et (4) montrent que l'on doit contraindre "les croisements de branches", aussi bien pour l'hôte (toutes les interpolations ne sont pas licites) que pour l'incident : il ne peut pas être "discontinu". C'est une chose d'autoriser les croisements de branches, c'en est une autre que de les contraindre.

On notera qu'un incident peut être discontinu dans un cas : il est lui-même hôte pour un incident. Par exemple, en (5) ci-dessous, *semble-t-il avec raison* est incident dans l'incident *a-t-il répondu aux juges* :

- (5) Je n'ai pas tué Marie par jalousie, a-t-il répondu, semble-t-il avec raison, aux juges.

Cette possibilité de récursion de l'incidence (certes difficile au regard de la performance⁵²) rend encore plus difficile une modélisation dans le cadre figuré en (2.a) puisqu'il faut distinguer la discontinuité induite par des tours comme (1) et la discontinuité propre à l'incidence :

- (6)



2. La grammaire mutidimensionnelle de Espinal

Le modèle de grammaire que propose Espinal est à bien des égards une explicitation de la notion de troisième dimension proposée par Chomsky et que reprend, par exemple, Milner pour modéliser l'incise qualitative sous forme d'une règle syntagmatique (Milner, 1978: 240) :

- (7) $S \rightarrow N'' V'' (N'')$ où N'' est introduit en troisième dimension

Espinal généralise l'idée pour traiter tous les types d'incident (cf. son paradigme (2) sans l'introduction) : chaque incident est généré dans une dimension qui lui propre et qui est complètement disjointe de celle où est générée la phrase. Cette modélisation est particulièrement inadéquate, même si, ou précisément parce que, elle donne à la vulgate une expression explicite.

2.1. Idée directrice

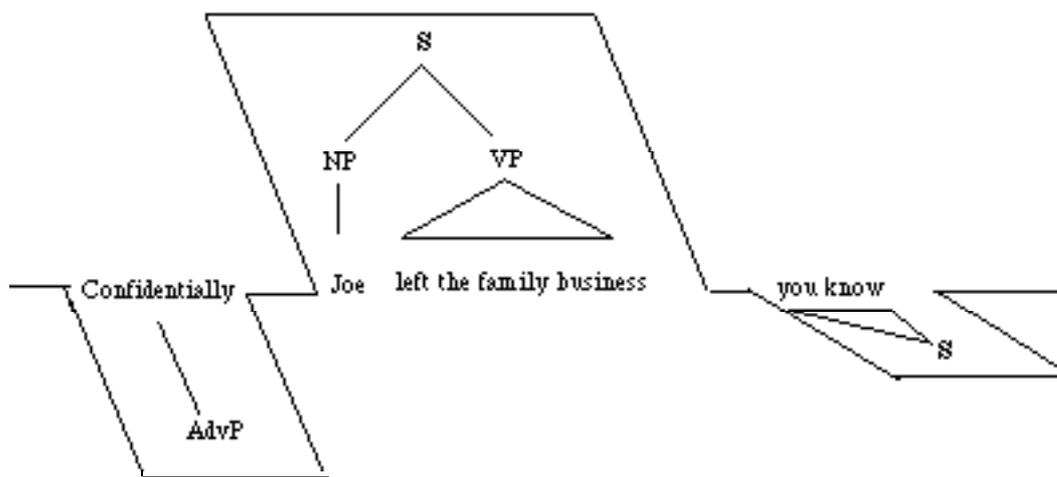
⁵² Cette possibilité est reconnue dans la description de l'apposition (cf. (I-25.a) : *Pierre, l'amant de Marie semble-t-il, est venu*) mais ignorée dans toutes les modélisations de l'incidence que je connais.

La modélisation est fondée sur la généralisation suivante :

- (8) "Disjuncts and hosts exist side by side and seem to be unrelated apart from their superficial linear ordering ; independance which holds at least until their full interpretation is reached" (ibid.: 739).

Sur cette base, Espinal propose un nouveau modèle de grammaire : une grammaire multidimensionnelle inspirée des modèles phonologiques. Chaque incident est généré dans une dimension qui lui est propre et qui est distincte de celle de l'hôte ; hôte et incident entrent en contact au niveau de la chaîne parlée⁵³. La chaîne des terminaux est l'espace de leur coprésence. On peut illustrer cette analyse par le type de diagramme qu'utilise Espinal : des diagramme en roue à aubes (*paddle wheel*) montrant des plans qui s'intersectent dans la chaîne des mots. Ainsi, l'analyse syntaxique de la phrase (9.a) peut être représentée par le diagramme (9.b)⁵⁴ :

- (9) a. Confidentially, John left the family business, you know.
b.



La coprésence sur la chaîne parlée déclenche une mise en relation interprétative non grammaticale que je commenterai dans la troisième partie⁵⁵.

⁵³ "The axis common to all planes (i.e. the line where two or more planes intersect) is the linear dimension based on precedence relations. This means that complex syntactic structures containing disjuncts do not have a single root node and must be distributed among a number of bidimensional syntactic structures that intersect only at the level where precedence structural relations are specified" (ibid: 742). Il y a une dimension par incident ; le modèle est multi-dimensionnel.

⁵⁴ Espinal rejoint par une démarche propre la solution de McCawley : "a solution to the problem of how to represent disjunct constituents requires an innovation in phrase-structure theory, in that the standard assumption that every syntactic structure has a single root node should be abandoned" (ibid: 741). Cori & Marandin 1995 argumentent contre cette conclusion.

⁵⁵ Espinal n'a pas prévu la possibilité de récursion de l'incidence. Il n'est pas sûr qu'elle soit cohérente avec le postulat faisant de la chaîne l'axe unique de la représentation.

2.2. Critique de la modélisation

Je retiens trois critiques contre cette modélisation de l'incidence, indépendamment de toute critique sur la consistance formelle du modèle (voir sur ce point, Coleman & Local 1991).

2.2.1. Critique interne. Espinal, de manière originale dans le courant génératif, pose que l'incidence connaît des contraintes syntaxiques. Ces contraintes portent sur la mise en présence des différents plans. Elles sont au nombre de deux (ibid.: 751) :

- (10) a. CONDITION ON DISCONTINUITY. Given any number of independent phrase-markers within a multi-rooted syntactic structure, either their terminal strings do not overlap or, if two of them do so, one must be totally contained within the other.
 b. CONDITION ON INTERRUPTION. Disjunct constituents must be in peripheral positions of syntactic projections.

Elle illustre (10.a) par le diagramme de possibilités ou impossibilités suivant :

- (11) a. ... (...) ... [...] ...
 b. ... (...[...])...
 c. * (...[...(...)]...)

La condition (10.a) est correcte. Elle a le même contenu que la généralisation sur le placement qui a guidé l'observation de l'incidence : un incident occupe une position périphérique ou incise dans son hôte. Elle ajoute une clause sur l'intégrité syntagmatique de l'incident afin d'éviter des exemples comme (4) ci-dessus. Cette dernière condition est effectivement correcte et constitue une difficulté pour les arbres discontinus.

La condition (10.b) est inadéquate. C'est en fait une reprise améliorée de la vulgate sur "le placement des incidents à la périphérie des constituants majeurs de la phrase". Elle admet que les incidents puissent apparaître à l'intérieur des constituants majeurs, à la périphérie de projections intermédiaires⁵⁶. Espinal donne la glose suivante de (10.b) : "it predicts that the syntactic environment between the determiner and the head of a noun phrase, or between the auxiliary verb and a main verb can sometimes be interrupted" (ibid: 752).

Je laisse de côté la question de savoir où passent les frontières de projection (en particulier entre le verbe auxiliaire et le verbe au participe passé). Le problème est ailleurs : il faut à la fois définir les sites potentiels d'incidence et les sites licites (vs illicites) d'incidence. Or, précisément, le site entre le déterminant et la tête de GN est un site illicite d'incidence alors que le site entre l'auxiliaire et le participe passé est un site licite d'incidence en français. J'ai avancé une raison d'ordre phonologique (cf. (I-36) ci-dessus) pour le premier cas : le déterminant est un clitique en français, l'auxiliaire ne l'est pas. Ce n'est pas une contrainte d'interface.

De la même façon, Dowty (ibid.: 15) signale qu'un incident ne peut pas être intercalé entre un verbe et un GN ou un pronom objet en anglais :

⁵⁶ C'est-à-dire qu'elle tient compte des exemples comme (I-29)-(I-30) ci-dessus, mais occulte le caractère domanial de l'incidence.

- (12) a. * I believe however Tony to be honest.
 b. * I believe, George, it.

Il rappelle que les incidents se comportent comme les constituants fonctionnels (adverbe ou GN) :

- (13) a. * I believe very strongly Tony to be honest.
 b. * Martha told Noel it.

Autrement dit, le placement de l'incident est soumis à la même contrainte que les constituants fonctionnels : un argument GN doit être réalisé de manière contiguë à sa tête en anglais⁵⁷. Dans les deux cas, c'est une condition sur la contiguïté des parties de l'hôte qui bloque la réalisation de l'incident⁵⁸. Cette condition traite de la même manière l'incident et les parties de l'hôte : incidents et parties fonctionnelles sont logés à la même enseigne. Il est donc incorrect de chercher à donner le statut de contrainte d'interface (entre plans) à des contraintes qui sont pleinement des contraintes de l'hôte sur ses propres membres.

Espinal fournit elle-même un dernier contre-exemple à son entreprise. C'est une propriété de l'incident en allemand : "VS disjuncts are forbidden in sentence-initial position for a different reason : the V in German declaratives can never appear in clausal onset position" (ibid.: 753, note 19). Une condition portant sur la linéarisation des catégories des parties de l'hôte s'applique sur les catégories de l'incident.

La condition (10.a) correspond à une observation correcte, la condition (10.b) est inadéquate dans sa forme et dans son contenu. Dans sa forme, les restrictions que l'on observe sur le placement des incidents ont leur origine dans l'hôte, et non dans l'interface entre l'hôte et l'incident. Son contenu est imprécis : il est correct pour rendre compte de la distribution apparente ; il est insuffisant pour rendre compte du caractère domanial de l'incidence.

2.2.2. Critique de la modélisation. Une modélisation a pour but d'explicitier le contenu des analyses ; sinon, elle n'est qu'une figure de rhétorique. La modélisation figurée en (9.b) ci-dessus est censée expliciter la nature de l'incidence qu'Espinal synthétise de la manière suivante : "apart from being members of the same complex structure, host and disjunct share only precedence structural relations" (ibid.: 749). Je montre que la modélisation n'explicitie en rien cette proposition.

Le seul contenu que l'on puisse donner à la notion d'appartenance (hôtes et incidents "sont membres de la même structure complexe") est le fait que les terminaux de l'incident et ceux de l'hôte appartiennent à la même chaîne de terminaux. Mais, le

⁵⁷ Selon Dowty, l'anglais est soumis à la contrainte suivante : "Whenever a functor combines with a NP argument to its right in English, they combine via the operation of syntactic attachment" (ibid: 18). Autrement dit, ils sont strictement adjacents.

⁵⁸ C'est un cas que je n'ai pas envisagé au §I-4.4 ci-dessus (en plus de la contrainte (I-32)). Il ne semble pas que l'on puisse invoquer ce type de raison pour expliquer la mauvaise formation des incidents à l'intérieur des dépendants de V (ce que j'ai appelé site incis 4).

modèle est muet sur ce qui constitue l'identité de cette chaîne. En effet, elle n'est pas donnée par S qui est une des dimensions parmi d'autres de la chaîne⁵⁹ On ne sait donc pas à quelle unité précisément appartiennent l'hôte et l'incident.

Deuxièmement, la notion de relation de précédence linéaire est extrêmement floue. Si ces relations sont établies entre terminaux, l'observation est triviale : l'énonciation des terminaux réalisant l'incident ne recouvre pas l'énonciation des terminaux qui réalisent l'hôte. Si elles sont établies entre catégories syntagmatiques, alors il n'y a aucune relation de précédence linéaire entre hôte et incident. En effet, les relations de précédence linéaire font l'objet d'un consensus : elles sont établies entre soeurs sous un même noeud⁶⁰. Hôtes et incident ne partageant jamais le même noeud, il n'y a pas de relation entre catégories d'incident et catégories d'hôte. A moins de redéfinir la notion de précédence linéaire, ce que ne fait pas le modèle.

Le modèle est muet sur le contenu exact de l'idée directrice. En un sens, il en révèle l'inadéquation fondamentale. Nous avons accumulé les indices qui montrent que hôte et incidents appartiennent bien à la même entité, le domaine syntaxique de l'hôte. Hôte et incidents sont bien ordonnés l'un par rapport à l'autre : cet ordonnancement échappent d'une part, aux règles de précédence linéaire établie entre catégories syntagmatiques (à cause du caractère multicatégoriel de l'incidence), mais d'autre part, il est suffisamment stable pour ne pas être réduit à des observations, chaque fois singulières, portant sur les unités lexicales matérialisant l'énoncé.

2.2.3. Les méfaits de de configuration. La modélisation d'Espinal est censée rendre compte d'un caractère essentiel que Espinal associe à l'incidence : "the non configurationality of disjuncts with regard to host structure" (ibid.: 729). Cette non-configurationalité est en fait la traduction "formalisée" du fait que les incidents n'entrent dans aucune relation fonctionnelle dans la phrase pour un point de vue (configuraliste) qui identifie configuration et fonctions. Cette identification est un postulat du cadre gramamtical ; il a de lourdes de conséquence en ce qui concerne l'incidence. Il oblige, en effet, à poser que l'hôte et l'incident n'appartiennent pas à la même configuration. Ils ne peuvent dès lors partager que l'espace faiblement structuré de la chaîne et le temps de l'énonciation. C'est le rendre aveugle aux contraintes de nature topologique qui pèsent sur les incidents. En occultant la dimension topologique de l'incidence, c'est son caractère syntaxiquement organisé qui reste dans l'ombre.

⁵⁹ Espinal insiste sur cet aspect de son modèle : "there is nothing particular which identifies host and disjunct. There is probably however a perceptual strategy that guides the hearer in the task of processing and understanding these complex syntactic structures: take the first sequence of words that sounds like a complete sentence and interpret it as the host clause (ibid.: 728). Ce trait n'est pas dicté par le modèle phonologique comme le revendique Espinal elle-même : "in phonology there is a skeleton to which all items on other tiers must be associated if they are to take phonetic form at all, while the syntactic structures containing disjuncts seem not to be subject to such a condition" (ibid.: 750).

⁶⁰ "LP principles are traditionally understood as depending only on categories" (Dowty, id.: 21).

3. Incidence et domaine d'ordre

La relation entre composition (structure en constituants) et la linéarisation des constituants est l'objet principal de la théorie syntaxique contemporaine (cf. la notion de transformation dans le modèle génératif, la partition entre règles de domination immédiate (DI) et règles de précédence linéaire (PL) dans les modèles syntagmatiques généralisés, la réduction de l'opposition composition/linéarisation dans les cadres inspirés de la grammaire catégorielle). C'est avec cet horizon en tête que Dowty propose une esquisse d'analyse de l'incidence. Dowty part d'une description de l'incidence très proche de celle que j'ai donnée dans la première partie :

- (14) "Both sentence adverbs and parentheticals are of category S/S and are thus sentence modifiers semantically, which is appropriate. I will not deal with how parenthetical expressions such as *I think, on the other hand, if you don't mind, Georges, please*, etc. are generated. The syntactic operation for combining such an expression with a sentence is the default one, ie union or merging. As there is no LP principles applying to adverbs or parentheticals, an adverb is free to "settle" anywhere as long it (i) does not cross a bounding category or (ii) separate attached words. [...] This is more or less correct, and it is a natural virtue of this kind of theory to deal with this traditionally knotty problem in this simple way" (p22).

La modélisation pour laquelle il argumente donne une place centrale à la proposition suivante :

- (15) As there is no LP principles applying to adverbs or parentheticals, an adverb is free to "settle" anywhere as long it (i) does not cross a bounding category or (ii) separate attached words.

Les conditions (i) et (ii) en (15) ci-dessus correspondent à ce que j'ai appelé localité de l'incidence (cf. le §I-3.1) et à la contrainte (I-32) illustrée au §I-4.1.

Sur la base de (15), la modélisation repose sur deux hypothèses : (i) les domaines où s'ordonnent les constituants sont en eux-mêmes non ordonnés : tous les constituants qui y apparaissent sont libres à moins que leurs catégories ne fassent l'objet d'une règle de précédence linéaire et (ii) les incidents ne font pas l'objet de règles de PL. Etant donné (i), les incidents sont donc libres d'apparaître où bon leur semble dans le domaine, les domaines étant non ordonnés. La proposition (ii) est empiriquement correcte : le placement des incidents n'obéit pas aux règles qui régissent le placement des différentes catégories auxquelles ils appartiennent. La proposition (i) est couramment admise dans les grammaires DI/PL : elle y a quasiment le statut d'axiome. Plusieurs phénomènes (de différentes magnitudes : l'ordre des constituants dans la phrase allemande (Kathol 1995, Kathol et Pollard 1995), la distribution des adverbes en français (Bonami, à par.)) amènent à remettre en cause ce statut. C'est sur ce point qu'une analyse fine de l'incidence prend sens et peut orienter le choix grammatical : elle fait apparaître que le domaine où se linéarisent les incidents est intrinsèquement ordonné.

J'explique tout d'abord au §3.1 l'esprit de la proposition de Dowty : je me place dans un cadre qui conserve une représentation de la constituance ; c'est un cadre à la Kathol (1995). Puis, je montre l'inadéquation de cette modélisation de façon interne et externe.

Je tiens en effet que (15) (indépendamment des conditions (i) et (ii) qui sont correctes) est une proposition fautive sur la base des données présentées au §I.4 ci-dessus.

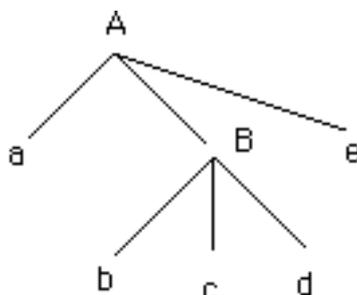
3.1. L'incidence dans un modèle DI/PL avec union de domaine

J'explique l'analyse de Dowty dans un cadre grammatical qui connaît la notion d'union de domaines. Autrement dit, je conserve dans cette illustration l'hypothèse selon laquelle la composition des domaines syntaxiques fait l'objet d'une modélisation propre.

3.1.1. L'union de domaines. Dans une grammaire au format DI/PL, les règles de PL s'appliquent dans les domaines définis par les règles de PL. Si on admet l'union de domaines, des constituants appartenant à plusieurs syntagmes peuvent se retrouver dans le même domaine : les règles de PL s'appliquent alors dans des domaines plus larges que ceux que décrivent les règles de DI prises individuellement.

Dans cette approche, la solidarité syntagmatique n'implique pas l'adjacence dans la chaîne. L'ordre de surface des constituants n'est pas strictement déterminé par les relations de domination. J'illustre cette approche par un exemple abstrait. Soit la configuration syntagmatique suivante :

(16)



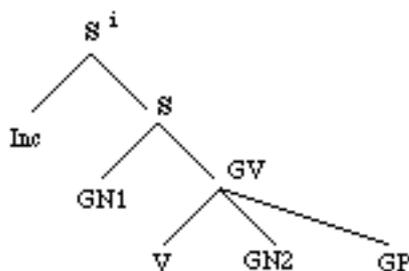
Appartient au domaine associé à B l'ensemble (L1) d'unités : {b,c,d} ; appartient au domaine associé à A l'ensemble L2 : {a, B, e}. Dans une grammaire DI/PL, les règles de PL s'appliquent sur ces deux ensembles séparément. Si on "unionne" L1 et L2, on obtient L3 {a b c d e}. Les règles de PL s'appliquent alors sur L3. On peut dès lors obtenir, si on n'a qu'une seule règle de PL $a \rightarrow e$, les séquences suivantes : "a e b c d", "a b e c d", "a b c e d" etc. dans lesquelles les constituants de A et de B se retrouvent interpolés.

3.1.2. L'incidence. L'idée selon laquelle les incidents à S sont libres d'apparaître n'importe où peut aisément être rendue dans cette approche.

On se donne les domaines "canoniques" S, GV et GN et un domaine supplémentaire S^i . On admet que (i) S^i , S, GV sont "unionables" et que (ii) GN et GP ne sont pas unionables. La proposition (ii) permet de respecter l'organisation domaniale de l'incidence (les éléments de GN et de GP ne sont pas mélangés à ceux de S^i , S, GV). La proposition (i) permet d'obtenir le domaine d'ordre $\text{Dom}S^i$ associé à S^i . Je représente en (17.a) la composition de la phrase avec un incident (que je désigne par l'étiquette Inc) et en (17.b) le domaine d'ordre correspondant à l'union de S^i , S, GV :

(17)

a.



$$b. \text{Dom } S^i = \{\text{Inc}, \text{GN}_1, \text{V}, \text{GN}_2, \text{GP}\}$$

On obtient le placement des incidents suivant si Inc ne fait l'objet d'aucune contrainte de placement :

- (18) a. $\text{Inc} < \text{GN}_1 < \text{V} < \text{GN}_2 < \text{GP}$
 b. $\text{GN}_1 < \text{Inc} < \text{V} < \text{GN}_2 < \text{GP}$
 c. $\text{GN}_1 < \text{V} < \text{Inc} < \text{GN}_2 < \text{GP}$
 etc.

3.2. Critique interne

La simplicité est revendiquée comme un des avantages de ce type de modélisation. Selon Dowty, la modélisation de l'incidence est directe ; elle ne semble requérir rien de plus que l'introduction d'un domaine supplémentaire (S^i) pour traiter les incidents à S^{61} . Or, ce n'est pas exact. Si on admet une analyse comme celle qui est esquissée en (17) ci-dessus, il faut redéfinir entièrement le dispositif basé sur les règles de précedence linéaire.

En effet, si on conserve les règles de PL couramment admise, par exemple $\text{V} < \text{GN}$ et $\text{V} < \text{GP}$, on devra considérer les phrases (19) ci-dessous comme malformées au regard de l'ordre ; un GP ou un GN y précèdent un V :

- (19) a. Pierre, à mon avis, ne viendra pas.
 b. Pierre, fait extraordinaire, est venu sans Marie

Les incidents de (19) sont bien formés. On notera, de plus, que dans les mêmes conditions, rien ne permet d'empêcher que le GN objet soit linéarisé avant le GN sujet ou bien que le verbe soit réalisé en tête de phrase. La composante de règles PL doit être remaniée dans son ensemble pour que la modélisation soit empiriquement correcte.

Plusieurs solutions sont envisageables qui ne sont pas complètement disjointes : (i) marquer distinctivement les incidents et les constituants fonctionnels, (ii) neutraliser la catégorie des incidents, (iii) suspendre dans le domaine S^i , et plus généralement dans tous les domaines X^i , les règles de PL valides pour les domaines canoniques. Ces trois

⁶¹ Il est aisé d'introduire pour chaque domaine un domaine prime. Par exemple, on pose un domaine GN^i "chapeautant" GN : GN est unionable avec GN^i qui, lui, n'est pas unionable : on obtient de la sorte le placement libre des incidents à l'intérieur de GN et le confinement des incidents à GN dans GN.

solutions ont un coût non négligeable. Si on adopte la première, on modifie la philosophie du traitement : les relations de précédence linéaire ne sont plus établies entre catégories, mais entre statuts fonctionnels. La seconde correspond à ce que j'ai fait en (17) et (18) en utilisant le symbole Inc qui du coup doit être promu au rang d'étiquette catégorielle. La troisième revient à considérer S^i comme un domaine aux propriétés particulières. La première et la deuxième solution reviennent à distinguer des types de règles ; la troisième revient à distinguer des types de domaine.

Mais, il y a plus. Les trois solutions imposent la même condition : il ne faut pas que l'on puisse modifier l'ordre entre les constituants fonctionnels. Il faut donc que le domaine S^i soit partiellement ordonné afin d'éviter que le GN complément d'objet précède le GN sujet (etc.) et, plus généralement, de redéfinir toutes les règles de PL dans la grammaire. L'ordre des constituants fonctionnels ne doit pas être modifié. Mais, dans ce cas, on a changé de modélisation : le domaine d'ordre est partiellement ordonné et les incidents s'insèrent entre les éléments ordonnés (ce que j'ai fait de façon inexplicite en (17) ci-dessus). L'incidence se déploie dans un espace ordonné par les règles qui ordonnent les nexus lexicaux (S, GN, etc.).

Il n'est donc pas exact de dire que la modélisation est "directe". Le domaine dans lequel s'applique l'absence de règle concernant les incidents est intrinséquement ordonné et cette propriété n'est pas reconnue dans le modèle DI/PL.

3.3. Critique externe.

Selon la description présentée au §I.4, la proposition (15) ("disjuncts are free to settle anywhere") n'est pas correcte. La mettre à l'origine de la modélisation de l'incidence conduit à une modélisation empiriquement inadéquate.

Je rappelle les deux données dégagées au §I-4⁶² :

- (20) a. Les incidents selon leur type ou leur propriété peuvent être illicites dans un site d'incidence donné.
 b. Il n'est pas sûr qu'il puisse y avoir des incidents parmi les dépendants du verbe tête.

La proposition (20.b) implique que l'on bloque la séquence $GN1 < V < GN2 < Inc < GP$; la modélisation illustrée en (17) ne le permet pas⁶³. La proposition (20.a) implique que l'on puisse identifier chaque site pour le constituer comme le locus de telle ou telle contrainte (même si cette contrainte n'est pas à proprement parler une contrainte syntaxique). Ce second requisit est complètement contraire au modèle figuré en (17).

Je conclus donc que la modélisation illustrée en (17) est non seulement contournée, mais de plus empiriquement inadéquate.

3.4. Synthèse

⁶² (20.a) ne devrait pas être propre au français ; (20.b) est peut-être propre au français.

⁶³ On ne s'en sort pas dans le cadre de (17) en considérant GV comme non unionable, puisqu'on peut avoir un incident à S entre le verbe et les dépendants du verbe (cf. le site incis 3).

On retiendra de cette modélisation en termes de règles de PL dans un domaine d'ordre étendu par union de domaines une proposition qui n'était qu'implicite dans les observations de la première partie :

(21) Les incidents se placent par rapport aux termes de leur hôte.

La proposition (21) nécessite que l'ordre entre les constituants fonctionnels soit stable. C'est dans le fond la proposition essentielle sur laquelle doit se fonder la modélisation de l'incidence.

4. Vers une modélisation adéquate de l'incidence

Toute modélisation syntaxique adéquate de l'incidence doit exprimer les traits organisationnels de l'incidence que j'ai rappelés au §1.7 :

- (22) a. Modéliser l'appartenance à un domaine syntaxique : S et les constituants majeurs pour le français⁶⁴.
 b. Modéliser le site d'appartenance sans pouvoir recourir à la catégorie syntaxique ou à la fonction.

Deux types de cadres syntaxiques remplissent ce programme "de façon simple", c'est-à-dire sans modification d'ensemble ad hoc pour intégrer les faits de l'incidence : les grammaires d'arbres polychromes (GAP) et les syntaxes qui s'inspirent des approches topologiques de la syntaxe (par exemple, Kathol 1995). Ces deux cadres disposent d'une notion de domaine. Mais plus crucialement, ils manipulent une notion de site qui est définie indépendamment de la catégorie ou de la fonction du terme occupant (la notion de site dans les GAP ou la notion de champ dans Kathol) et le domaine syntaxique est intrinséquement ordonné. Pour reprendre le terme de Bonami (à par.), ils se présentent comme une séquence ordonné de domaines d'ordre libre⁶⁵.

5. Modélisation de l'incidence dans une grammaire d'arbres polychromes

Je montre dans ce paragraphe en quoi la modélisation de l'incidence esquissée dans Cori & Marandin (1995) dans le cadre d'une grammaire d'arbres polychromes est une modélisation adéquate de l'incidence.

5.3.1. Les grammaires d'arbres polychromes. Les grammaires d'arbres polychromes (GAP) appartiennent à la famille des grammaires syntagmatiques généralisées (Borsley 1998). Elles se présentent comme un ensemble d'arbres élémentaires (une base d'arbres) et une opération de composition d'arbres. Cette opération est définie de telle sorte qu'elle produit des "arbres plats" et qu'elle autorise l'interpolation des feuilles d'arbres distincts⁶⁶.

Les deux prémisses qui président à l'élaboration d'une GAP sont les suivantes :

⁶⁴ Aucune des modélisations que j'ai rappelées dans cette partie n'a reconnu l'organisation domaniale de l'incidence (incidence à S, incidence à GN, etc.).

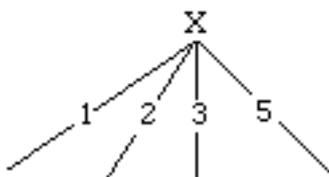
⁶⁵ On peut se reporter à Bonami (à par.) pour les différences de conception entre GAP et le modèle de Kathol.

⁶⁶ Je renvoie à Cori & Marandin 1993. Pour la traduction des GAP dans un langage de structure de traits typés, voir Bonami (à par.).

- Un arbre polychrome décrit un domaine : chaque fils appartient au domaine, ce domaine est identifié par l'étiquette de la racine.
- Un noeud fils représente un site. Ce site est identifié par la relation de proximité qu'il entretient avec le pivot du domaine.

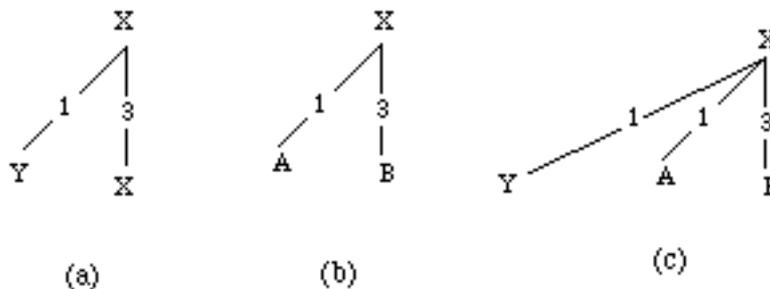
Par exemple, l'arbre (23) ci-dessous décrit le domaine X. Ce domaine présente cinq sites. Admettons que le site 3 est le site pivot (le site pivot est typiquement occupé par la tête lexicale dans un domaine correspondant à un nexus fonctionnel). Le site 2 est un site contigu à gauche du pivot (le terme qui l'occupe ne peut être séparé du terme qui occupe le site pivot que par un terme occupant un autre site de type 2), le site 1 est un site proche (le terme qui l'occupe peut être séparé du terme qui occupe le site pivot par un terme occupant un autre site 1 ou par un terme occupant un site 2).

(23)



5.3.2. Modélisation de l'incidence. La modélisation de l'incidence est simple. Je l'illustre avec un exemple abstrait. L'arbre élémentaire (24.b) décrit le domaine X : il présente deux sites imposant aux termes qu'ils accueillent d'être respectivement de catégorie A et B. L'arbre élémentaire (24.a) décrit le site périphérique gauche dans le domaine X pouvant accueillir un incident de catégorie Y. Les arbres (24.a) et (24.b) présentent la configuration qui permet leur compactage, ce qui donne l'arbre (24.c) :

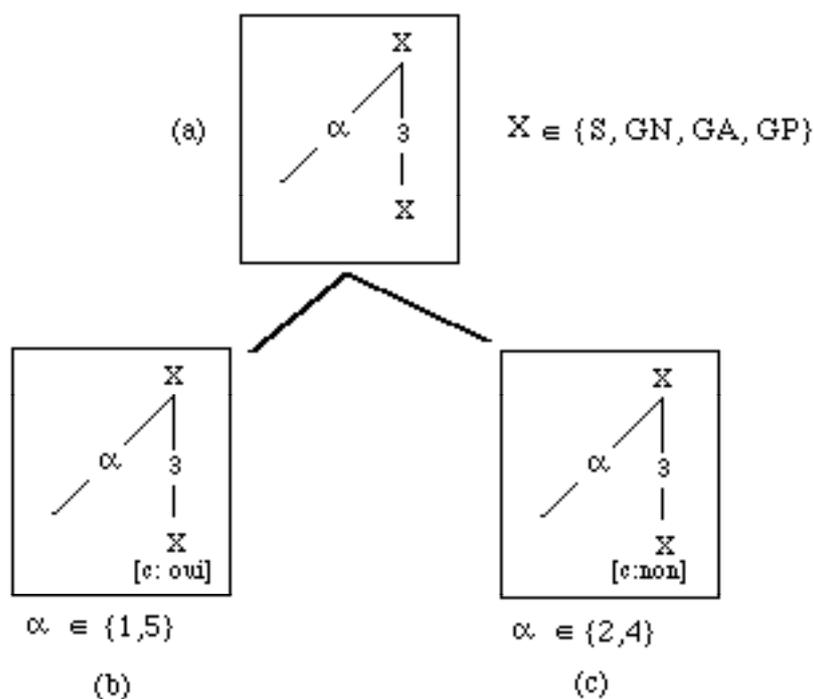
(24)



Intégrer l'incidence dans la grammaire revient à ajouter à la base d'arbres un sous-ensembles d'arbres décrivant les sites d'incidence licites et les contraintes sur les termes pouvant être accueillis. La notion de site définie ici n'impose pas de limitation sur le type de restriction pouvant restreindre l'occupation d'un site (cf. sur ce point Marandin, à par.).

La base d'arbres contient les arbres décrivant chacun des sites d'incidence licite. L'extension du formalisme des GAP, les GAP hiérarchisées (GAPH ; Cori & Marandin, à par.), permet de donner une représentation générale de ces sites. On peut proposer la hiérarchie suivante :

(25)



L'arbre racine (25.a) décrit les hôtes licites d'incidence (cf. (22.a) ci-dessus). Les deux sous-arbres (25.b,c) décrivent les sites possibles d'incidence (cf. (22.b) ci-dessus) : le premier décrit les sites périphériques ; le second les sites incisés de part et d'autre du pivot⁶⁷.

La hiérarchie (25) est incomplète. En effet, le site <GN,2> n'est pas un site licite d'incidence en français (cf. * *le, fils de Marie, professeur* ; * *chaque, libéralisable en juin, conscrit*), alors que le site <S,2> est un site licite (je l'ai appelé incisé 2 ci-dessus). Il faut interdire l'un et autoriser l'autre. On associera donc une relation d'interdépendance à l'arbre (25.c) conditionnant la possibilité de l'incidence à la catégorie de l'hôte ; elle correspond à la relation (26) (je renvoie à Cori & Marandin à par. pour les définitions formelles) :

- (26) $\alpha \in \{2,4\}$ si $X \in \{S\}$
 $\alpha \in \{4\}$ pour toutes les autres catégories

5.3.3. Indépendance du substrat formel. Un arbre polychrome repose sur l'idée qu'un domaine syntaxique constitue un domaine de proximité qui ne se réduit pas à la relation transitive de précédence linéaire. En tant que tel, il ne décrit pas les relations que peuvent entretenir les termes qui apparaissent dans ce domaine de proximité. D'où le fait que les arbres (24.a) et (24.b) ci-dessus soient isomorphes ; en (24.b) le terme qui occupe le site 1 entretient une relation fonctionnelle avec le terme dans le pivot, ce qui n'est pas le cas dans (24.a).

C'est cette indifférence du substrat formel aux relations entre termes (qui est le postulat de base des GAP) qui permet de modéliser l'incidence. Le fond de l'analyse que je

⁶⁷ Note sur [c: non/oui].

présente ici est que c'est cette définition de la syntaxe est la condition de possibilité de l'incidence. L'incidence fonctionne en exploitant le même type de relation de proximité et d'opacité (l'organisation en domaine) que la syntaxe canonique (syntaxe de S et des constituants majeurs).

Troisième partie

Note sur l'interprétation des incidents à S

Si l'hôte est indépendant de l'incident au plan syntaxique et sémantique, l'incident est toujours dépendant de son hôte sémantiquement⁶⁸. Cette dépendance a été observée par les études descriptives ; on peut sur ce point reprendre la généralisation de Dessaintes :

- (1) "On peut retrancher l'incidente, la proposition insérante n'en souffre pas ; par contre, l'incidente n'a pas d'existence autonome : elle n'est intelligible qu'avec l'insérante [l'hôte] et par elle" (Dessaintes, *ibid.*: 14).

L'incident n'a pas d'autonomie sémantique : son interprétation est inséparable du couple qu'il forme avec l'hôte. Le couple hôte/incident est très fréquemment appréhendé comme un couple thème/propos. On trouve cette approche aussi bien dans les grammaires descriptives que dans les approches plus formalisées contemporaines (Espinal entre autres).

Je montrerai au §1 que le schème thème/propos est complètement inadéquate pour décrire l'interprétation à laquelle donne lieu le couple hôte/incident. Je mets à jour au §2 la contrainte de bonne formation qui pèse sur les incidents.

1. Schème thème/propos

La généralisation de Dessaintes (2) représente la vulgate de la tradition grammaticale :

- (2) L'incidence est "une intervention de celui qui parle ou écrit à propos de ce qu'il énonce" (Dessaintes, *id.*: 14 ; souligné par l'auteur).

Elle a été reprise par Lambrecht (1966) et par Espinal (*id.*). Selon Espinal, l'incidence connaît en plus des conditions sur l'appariement (discutées au §II.2.2.1) une contrainte de bonne formation sémantique : "a relation of commenting may also be licensed: X COMMENTS ON Y, where X and Y are distinct conceptual entites. This new relationship accounts for the fact that, within a complex LF, unrelated or even

⁶⁸ On notera que l'hôte peut dépendre de l'incident en ce qui concerne la référence. C'est le cas avec les introducteurs de style direct. Ils interviennent crucialement dans l'établissement de la référence des pronoms de discours : elle ne dépend pas de l'énonciation mais de la situation introduite par l'incise:

Pierre m_i'a dit de partir, dit-elle_i.

independant parts which have to be processed simultaneously are understood as being relevant to one another" (ibid.: 757)⁶⁹.

1.1. Critique

Il est remarquable que le schème thème/propos soit suffisamment vague pour autoriser des analyses contradictoires du couple hôte/incident : il ne permet pas de décider qui des deux est le thème et qui est le propos.

L'incident est analysé comme le propos par Dessaintes (cf. (2) ci-dessus). L'incident est analysé comme le thème par Bally : "les phrases parenthétiques telles que *dit-il*, *pensai-je*, etc." fonctionnent comme des thèmes. [...] Destinées à attirer l'attention de l'entendeur sur l'énonciation qui va lui être communiquée, le vocatif fonctionne comme un thème général sur lequel repose l'énoncé proprement dit dans sa totalité (Bally, 1965: 63).

La seconde analyse est particulièrement étrange. Si on admet la définition pragmatique en termes de "être à propos" (*aboutness*), on ne voit pas comment une expression comme *dit-il* pourrait être dite "à propos" de la phrase hôte ; nonobstant Bally, il en est de même avec le terme d'adresse. La phrase *Nicole, Pierre n'est pas rentré* n'est pas à propos de Nicole, mais de Pierre. Si on admet la définition informationnelle, on en voit pas comment l'incidente introductrice de discours direct ou le terme d'adresse peuvent être comptés comme une information. La première analyse est plus plausible si elle est limitée à un seul type d'incident : les incidents prédicatifs. La définition pragmatique et informationnelle se recourent et recourent l'idée de prédication : l'incident est un prédicat, l'hôte fournit le predicatum. On peut dire alors que l'incident est un commentaire sur l'hôte ; la glose ne s'applique qu'à un seul type d'incident, l'incident prédicatif, et elle n'est pas particulièrement éclairante.

1.2. Unité de l'incidence

Le recours au schème thème/propos est une tentative pour dégager l'unité de l'incidence ; dans le fond, c'est poser que cette unité est de nature fonctionnelle (le rôle discursif de l'incidence). On a vu dans la deuxième partie que l'incidence est susceptible d'une analyse syntaxique unifiée. Cette identité syntaxique n'impose pas une homogénéité interprétative. C'est d'ailleurs ce que l'on a observé avec la taxinomie présentée au §I-3.2 : le couple incident/hôte donne lieu à plusieurs types d'interprétation (prédication, modalisation, explicitation des paramètres de l'énonciation). Rien n'impose ici de remettre en cause le postulat de base de la sémantique interprétative classique : le substrat syntaxique n'est pas lié de façon univoque à un type d'interprétation⁷⁰.

⁶⁹ Selon Espinal, l'incidence donne lieu à une représentation sémantique distincte de celle que règle la grammaire (LF). Voir sur ce point Espinal (id. 756). Ce qui est cohérent avec l'idée que l'incidence relève essentiellement du discours.

⁷⁰ La prédication en est un exemple particulièrement illustratif. Elle est associée à au moins quatre figures distinctes : au coeur de la phrase entre le sujet et le VP, dans le GN entre le nom tête et un modifieur, dans S entre un GN et un GA (*Marie est rentrée ivre morte*), et entre un incident et un individu fourni par l'hôte. La notion de prédication syntaxique n'est que l'hypostase d'un cas particulier, la relation entre GN sujet et VP : "the syntactic predication relation is, in essence, a strictly local relation (marked by coindexation) between two maximal projections -- one of which, functioning as the subject of predication, c-commands the other, functioning as the predicate, and binds an argument in it" (Kiss, 1995: 13).

On doit poser la question de l'unité sémantique de l'incidence. C'est ce que suggère Dowty en posant un type unifié pour les incidents : S/S (cf. (11) ci-dessus)⁷¹. C'est ce que je fais au § 2 en mettant en jour la contrainte spécifiquement sémantique s'appliquant à tous les types d'incidents.

2. Bonne formation sémantique des incidents

On a vu que l'incidence est soumise à des contraintes de bonne formation syntaxique, il est tout à fait remarquable qu'elle soit associée à une contrainte de bonne formation sémantique. Cette donnée a échappé à l'investigation, à l'exception de Milner (1978) qui signale son effet pour l'incise qualitative⁷².

2.1. Première formulation de la contrainte

On observe qu'un seul incident d'un type donné est bien formé par domaine. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants : un seul incident à S prédicatif (3), un incident modal (4), un seul incident énonciatif (5) par phrase :

- (3) a. * Pierre, l'imbécile, a cassé la tasse, malheureusement.
 b. * Intelligemment, Pierre a redonné sa carte, heureusement.
- (4) * J'en doute, Pierre viendra peut-être demain.
- (5) a. * Pierre, dit-il, est revenu sans argent, hurla-t-il.
 b. ?? Pierre, apportez-moi un café, hurla-t-il.

On peut bien sûr avoir plusieurs incidents dans la même phrase s'ils sont de types différents :

- (6) Pierre, Marie, probablement, ne reviendra pas demain, malheureusement.

Par ailleurs, on peut avoir des phénomènes d'auto-réparation (réitération de l'incident) qui sont distincts de l'emploi de plus d'un incident :

⁷¹ Dowty affecte un type unique aux incidents : <S,S> (conventionnellement, la catégorie syntaxique est mise pour le type associée à la catégorie). Cette proposition ne tient pas compte de l'organisation domaniale de l'incidence : il faut également prévoir les types : <NP,NP>, <GP,GP>. Le type schématique <X,X> caractérise les modificateurs. Il n'est pas évident que l'on puisse maintenir cette identité. Prenons les incidents à S : le type <e,t> (le type des expressions prédicatives) semble le plus adéquat pour définir sémantiquement l'incident prédicatif. La phrase doit être nominalisée (par modification de type ; cf. Chierchia à faire) pour former une expression bien formée avec l'incident. Dans le même ordre d'idée, le type de l'incident prédicatif à GN pourrait être <e,e>. On pourrait reprendre dans ce cadre le fait que l'incidence à GN est le vecteur de la métaphore (je reprends sous forme simplifiée un exemple à Tamba-Mecz 1975) :

- a. Mon coeur est un lapin frileux.
 b. Mon coeur, ce lapin, est frileux.

⁷² "Chaque S peut contenir une seule incise qualitative" (ibid.: 240). Les phrases ci-dessous manifestent "une correspondance 1S/ 1 incise" (ibid. : 245) :

- a. ?? Pierre, le salaud, arrivera en retard, le salaud.
 b. Pierre est arrivé en retard, l'imbécile, et Paul, le salaud, l'a fait remarquer.

- (7) a. Garçon, vous là-bas, pouvez-vous me donner un café.
b. Le con, le foutu con, il a cassé la baraque.

On pourrait donc proposer la contrainte suivante ; elle porte sur le nombre d'incident licite :

- (8) Un seul incident d'un type donné n'est licite par domaine d'incidence.

2.2. Deuxième formulation

Une observation plus fine montre que la contrainte ne porte pas uniquement sur l'incident. Elle concerne le couple hôte/incident. On observe que l'on ne peut pas avoir un incident d'un certain type interprétatif si ce type interprétatif est représenté dans la phase hôte :

- (9) a. * Je trouve que Pierre s'est très mal comporté envers Marie, le goujat.
b. * Je pense que Pierre s'est trompé, je crois.
c. * Pierre pense que Paul, je crois, s'est trompé⁷³.

La contrainte doit recevoir la formulation suivante :

- (10) Un type interprétatif (possible pour un incident) ne peut être réalisé qu'une seule fois dans le couple hôte/incident.

Autrement dit, une prédication par predicatum, une attitude par proposition, une spécification énonciative par énoncé. La contrainte n'est à l'évidence pas une contrainte de performance. Elle se présente comme une contrainte de non-redondance, trait qu'elle partage avec les contraintes spécifiquement grammaticales (par exemple, la contrainte de non redondance fonctionnelle).

2.3. Synthèse

La contrainte de bonne formation sémantique parfait le tableau de l'incidence. Elle l'unifie au plan sémantique (sans forcer une interprétation unique) : la même contrainte est à l'oeuvre quel que soit le type de l'incident. Elle l'intègre dans la grammaire : le couple hôte/incidence fonctionne comme une seule unité au regard de (10). Il n'y a plus aucune raison d'ordre empirique pour refuser à l'incidence le statut de figure stable d'organisation de langue.

IV

⁷³ On peut bien sûr avoir:

Pierre pense que Paul s'est trompé, je crois.

L'incident *je crois* porte sur *Pierre pense que P*". Ce qui peut se gloser approximativement par *je crois que Pierre pense que P*. Ce n'est pas cette lecture qui est visée ici.

Conclusion

1. Les principes de bonne formation de l'incidence

Je résume en guise de conclusion les différents principes de bonne formation violés par les phrases présentées sous (3) dans l'introduction :

- (3.a) et (3.b) *Pierre a, l'ami de Marie, renvoyé sa carte* et *Pierre croit qu'une fille qu'il a rencontrée hier soir a été, je crois, assassinée* violent la contrainte de domanialité de l'incidence : un incident est confiné dans son hôte et interprété avec son hôte exclusivement.
- (3.c) : *Pierre m'a, dit-elle, causé beaucoup de tort.* viole une propriété du site incisi 2 de S : il n'accueille pas d'incident énonciatif.
- (3.d) et (3.e) : *Dit-il, Marie est revenue* et *Cet imbécile, Pierre a cassé une tasse* violent une règle interprétative (de nature discursive) des constituants référentiellement dépendants : ne pas précéder sa source.
- (3.f) et (3.g) : *Pierre, travaille-t-il à la bibliothèque depuis un mois, n'est pas rentré* et *Pierre, travaille son père à la bibliothèque, n'est pas rentré* violent une condition sur l'inversion du GN et du clitique sujet dans l'incidence : l'inversion est liée à une insaturation du verbe.
- (3.h) : *Intelligemment, Marie ne répond pas à la provocation, heureusement* viole la contrainte de bonne formation sémantique de l'incidence : un seul type interprétatif par couple hôte/incident.
- (3.i) : illustre un défaut de compatibilité sémantique entre l'hôte et l'incident (on opposera (3.i) à la phrase bien formée *Ma voiture est une bonne routière, je trouve.*

L'approche énumérative, qui caractérise cette synthèse, manifeste bien la complexité de la construction : les contraintes appartiennent à toutes les dimensions d'organisation de la grammaire. Mais, aucune de ces contraintes n'est exceptionnelle. Certaines sont spécifiques à l'incidence, mais elles portent un air de grande ressemblance avec des contraintes opérant par ailleurs dans la grammaire. C'est le cas de la contrainte de non-redondance sémantique ou bien de la contrainte sur l'inversion du sujet dans l'incidente. L'incidence relève donc à part entière de la grammaire de phrase.

Par ailleurs, l'incidence connaît ses contraintes propres de placement. Si on appelle *syntaxe* la dimension qui organise le placement des constituants les uns par rapport aux autres, l'incidence est un tour qui relève intégralement de la syntaxe de la phrase. C'est ce qu'explique une modélisation comme celle que proposent les GAP : les sites d'incidence sont décrits par un ensemble d'arbres dans la base de la grammaire.

Enfin, le placement des incidents est indépendant des catégories dont ils peuvent relever. Quand on l'explique en le modélisant, on fait apparaître la nécessité de postuler un domaine d'ordre intrinsèquement ordonné. Or, cette caractéristique ne semble pas limitée aux incidents. Tout d'abord, parce qu'ils font partie à part entière du domaine de leur hôte et, ensuite, parce que l'analyse de l'ordre dans l'hôte, poussée dans le détail, fait apparaître des zones où cet ordre intrinsèque apparaît sous les régularités que capturent les règles de précedence linéaire classiques.

2. L'incidence dans la théorie syntaxique

La notion d'incidence est dans la linguistique de tradition française une notion interprétative : "Le mouvement d'incidence a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l'apport à un support" (Guillaume, cité dans Neveu, id. : 174). J'ai établi dans cette étude le substrat formel de ce "mouvement des significations" propres à l'incidence : l'inclusion dans un même domaine de l'hôte et de l'incident.

L'intérêt théorique de l'incidence est d'être à la fois distincte et identique à la phrase. Elle est différente en ce qu'elle ne met pas en jeu de relations à une tête lexicale (relations sémantiques et leur codifications syntaxiques sous forme de complément ou d'ajout). Elle est identique en ce qu'elle met en jeu un domaine de proximité qui est du même type que celui que met en jeu la phrase ou le syntagme. La modélisation dans le cadre des GAP fait bien apparaître cette communauté formelle. Par ailleurs, tout en étant une organisation propre (reconnue par d'autres composantes de la grammaire, par exemple du lexique (la sous-catégorisation des adverbes doit la mentionner) ou de la sémantique (la contrainte de non redondance qui unit l'hôte et l'incident), elle ne déroge pas aux différentes facettes de la syntaxe de la phrase (en particulier les relations de précédence linéaire).

Je reprends la même idée dans un vocabulaire "à la Jespersen". L'incidence appartient à un nexus composé de l'incident et de son hôte. Ce nexus peut mettre en jeu les mêmes relations sémantiques que le nexus phrastique (ou syntagmatique) : la prédication par exemple. La condition formelle d'un nexus est un domaine de proximité. La phrase et le couple hôte/incident se distinguant par le fait que le nexus phrastique est le théâtre de relation à support lexicale (liée à la tête verbale).

L'existence de l'incidence manifeste un aspect de l'hétérogénéité structurale fondamentale des langues qui s'accommodent fort bien de mêler "des modes de syntaxe" distincts au sein des mêmes unités.

9. Références

- Abeillé A. & Godard D., 1998, A lexical account of quantifier floating, *Lexical and constructional aspects of linguistic explanation* [Weibelhuth G; et al., eds.], Stanford: CSLI Publ.
- Bally C., 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne: Editions Francke.
- Bellert I., 1977, On semantic and distributional properties of sentence adverbials, *Linguistic Inquiry* 8: 337-351.
- Bonami O., à par., DI/PL, Linéarisation, Arbres Polychromes : trois approches de l'ordre des mots, Linx.
- Bonami O, Godard D. & Marandin J.-M., 1998, French subject inversion in extraction contexts, [Bouma G. *et al.*, eds] *Proceedings of FHCG'98*.
- Borsley à faire
- Chomsky N., 1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris: Le Seuil.
- Coleman J. & Local J., 1991, The "no crossing constraint" in autosegmental phonology, *Linguistics and philosophy* 14: 295-338.

- Collins C & Brancion P., 1997, Quotative inversion, *Natural Language and Linguistic Theory* 15: 1-41.
- Cori M. & Marandin J.-M., 1993, Grammaires d'arbres polychromes, *TAL* 1: 101-132.
- Cori M. & Marandin J.-M., 1995, Trees and the representation of disjunct constituents, *Proceedings of Formal Grammar 1995* []: 271-286.
- Cori M. & Marandin J.-M., à par., Héritage de propriétés dans les grammaires d'arbres polychromes, *Linx*.
- Damourette I. & Pichon E., 1934, *Des mots à la pensée*, tome 3, Paris : D'Artrey.
- Delaveau A., 1988, La voix et les bruits. Note sur les verbes introducteurs du discours rapporté, *Linx* 18: 125-135.
- Dessaintes M., 1960, *La construction par insertion incidente*, Paris : D'Artrey.
- Dowty D., 1997, Toward a Minimalist Theory of Syntactic Structure, [Hock & Sitjma, eds.] *Discontinuous constituency*, La Haye: Mouton de Gruyter.
- Emonds J., 1976, *A transformational approach to English syntax*, New-York: Academic Press.
- Espinal T., 1991, The representation of disjunct constituents, *Language* 67-4: 726-762.
- Forsgren M., 1993, L'adjectif et la fonction d'apposition, *L'information grammaticale* 58: 15-22
- Jespersen O., 1971, *La philosophie de la grammaire*, Paris: Gallimard.
- Kathol A., 1995, *Linearization-based German syntax*, PhD dissertation, Ohio State University.
- Kathol A. & Pollard K., 1995, On the left periphery of German subordinate clause, *Proceedings of WCCFL 14*, Stanford : CSLI Publ.
- Kayne R., 1973, L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives, *Le français moderne* : 10-151.
- Kayne R. & Pollock J.-Y., 1978, Stylistic inversion, successive cyclicity and move NP in French, *Linguistic Inquiry* 9: 595-621.
- Kiss K., 1995, Introduction, [Kiss K., ed.] *Discourse configurational languages*, Oxford: Oxford University Press.
- Marandin J.-M., à par., *Sites et constructions en syntaxe*, *Linx*.
- McCawley J., 1982, Parentheticals and discontinuous Constituent Structure, *Linguistic Inquiry* : 91-106.
- McCawley J., 1987, Individuation in and of Syntactic Structures, *Alternative conceptions of phrase structure*, [Baltin M. & Kroch A., eds.] : 117-138, Chicago: U. of Chicago Press.
- Milner J.-C., 1976, *Raisonnements linguistiques : quelques remarques*, [Chevalier J.-C & Gross M.] *Méthodes en grammaire française*, Paris: Klincksieck.
- Milner J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris: Le Seuil.
- Milner J.-C.? 1978, Cyclicité successive, comparatives et Cross Over en français, *Linguistic Inquiry* 9: 673-693.
- Milner J.-M., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris: Le Seuil.
- Neveu F., 1998, *Etudes sur l'apposition*, Paris : H. Champion.
- Reinhart T., 1979, Syntactic domains for semantic rules, [Guenther F. & Schmidt S.], *Formal semantics and pragmatics for natural languages* : 107-130, Dordrecht : D. Reidel.
- Riegel M. & Pellut J.-C., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris: PUF.
- Schlyter S., 1977, *La place des adverbes en -ment en français*, Université de Constance : PHD, np.
- Tamba-Mecz I., 1975, *Système de l'identification métaphorique dans la construction appositive*, *Le français moderne*: 234-255.

- Tamine J., 1976, Une discussion de méthode à propos de l'apposition, [Chevalier J.-C & Gross M.] Méthodes en grammaire française, Paris: Klincksieck.
- Valduvi E & Engdahl E., 1995, Information packaging and grammar architecture, [Beckman J., ed.] Proceedings of the North East Linguistic Society : 519-533, U. of Pennsylvania.